

# LES SIGNES DES TEMPS

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Math. 24: 33.

VOLUME 2.

BALE (SUISSE), AOUT 1877.

NUMÉRO 2.

## LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ  
J. N. Andrews,  
Albert Vaillanier,  
de la Société: Louis Sahli.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5  
par an par volume de 12 numéros.

S'adresser: Bureaux des «SIGNES DES TEMPS»,  
Bale (Suisse).

### JE VAIS ENTRER AU PORT.

«Car maintenant le salut est plus près de nous que lorsque nous avons couru.» Rom. 13: 11.

Ma vie est un esquif sur un fleuve rapide  
Luttant contre les flots et remuant le cours.  
La rame en main, poursuis cette lutte intrépide,  
Rame, rame toujours!..

Rame, quand tout autour les barques de ce monde  
Descendent le courant; pour toi marche au rebours.  
Lutte, quoique la nuit soit encore bien profonde  
Lutte, lutte toujours!..

Un Pilote puissant dirige ma gondole;  
Il connaît le chemin qu'à présent je parcours,  
Il me dit de sa voix qui rassure et console:  
Monte, monte toujours!..

Bien des espoirs, hélas! ont descendu la pente  
Qui mène vers le lieu d'où rien jamais ne sort  
Funeste est le repos qu'on goûte à la descente,  
Il conduit à la mort!..

Déjà d'une lueur l'orient se colore,  
L'étoile du matin a paru dans les cieux:  
Monte! bientôt la nuit fera place à l'aurore  
D'un matin radieux!..

Adieu, flots courroucés, luttés, récifs, orage  
De mon pays enfin je vais toucher le bord;  
Mon Pilote déjà m'en montre le rivage  
Je vais entrer au Port!..

E. R. G.

### PENSÉES CRITIQUES ET PRACTIQUES SUR L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAPITRE 3: 1-13.

VERSETS 1-6. «Ecris aussi à l'ange de l'Eglise de Sardes: Celui qui a les sept esprits de Dieu, et les sept étoiles, dit ces choses: Je connais tes œuvres; tu as la réputation d'être vivant, mais tu es mort. Sois vigilant, et continue le reste qui s'en va mourir; car je n'ai point trouvé tes œuvres parfaites devant Dieu. Souviens-toi donc des choses que tu as reçues et entendues, et garde-les, et te repens; mais si tu ne veilles pas, je viendrai contre toi comme le larron, et tu ne sauras point à quelle heure je viendrai contre toi. Toutefois, tu as quelcun peu de personnes aussi à Sardes, qui n'ont point souillé leurs vêtements, et qui marcheront avec moi en vêtements blancs, car ils en sont dignes. Celui qui vaincra sera vêtu de vêtements blancs, et je n'effacerai point son nom du livre de vie; mais je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.»

Si les églises précédentes ont été appliquées correctement, la période couverte par l'Eglise de Sardes doit commencer vers l'an 1498.

Sardes signifie, «prince ou chant de joie; ou, celui qui reste.» Nous avons ainsi devant nous, comme constituant cette église, l'église nominale dès la date ci-dessus indiquée au grand mouvement qui marque une autre ère dans l'histoire du peuple de Dieu.

Le grand défaut trouvé dans cette église est qu'elle avait le nom d'être vivante, mais qu'elle était morte. Et quelle n'est pas la haute position qu'a occupée l'église nominale durant cette période! Voyez ses titres pompeux, et sa faveur auprès du monde. Mais comme l'orgueil et la popularité ont cru rapidement, pendant que la spiritualité a été détruite, la ligne de distinction entre l'église et le monde a été effacée, et un grand nombre d'églises n'ont de Christ que le nom.

Cette église doit entendre la proclamation du second avènement, comme nous l'apprenons au verset 3: «Si tu ne veilles pas, je viendrai contre toi comme le larron.» Ceci implique que la doctrine du second avènement serait proclamée, et que cette église recevrait l'avertissement de veiller. La venue n'est pas conditionnelle; la manière seulement en laquelle il viendra est conditionnelle. S'ils ne veillaient pas, cela n'empêcherait pas la venue du Seigneur; mais en veillant ils pourraient éviter d'être surpris comme par un larron. C'est seulement pour ceux qui sont dans cette première condition

que le jour du Seigneur vient à l'improviste. «Quant à vous, mes frères,» dit Paul, «vous n'êtes point dans les ténèbres, de sorte que ce jour-là vous surprenez comme le larron.» 1 Thess. 5: 4.

«*Quelcun peu de personnes aussi à Sardes.* Ces paroles semblent représenter une période de mondanité sans pareille dans l'église. Mais dans cet état même, il en est quelques-uns dont les vêtements ne seront pas souillés et qui se préserveront de cette influence pernicieuse. Jacques dit: «La religion pure et sans tache envers notre Dieu et notre Père, c'est de visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et de se conserver pur des souillures du monde.» Jacques 1: 27.

«*Marcheront avec moi en vêtements blancs.* Le Seigneur n'oublie pas les siens, quelcun petit que soit leur nombre. Chrétien solitaire qui ne pouvez communiquer avec aucune personne de la même foi, avez-vous jamais senti comme si les armées des incrédules voulaient vous engloutir? Vous n'êtes pas inconnu ou oublié de votre Seigneur. La multitude des méchants autour de vous ne peut être si grande pour vous cacher à sa vue. Et si vous vous gardez vous-même pur du mal qui vous enveloppe, la promesse vous est assurée. Vous serez vêtu de blanc, du vêtement du vainqueur et vous marcherez avec votre Seigneur en gloire. Voyez chap. 7: 17. «Car l'Agneau qui est au milieu du trône les paîtra, et les conduira aux vives fontaines des eaux; et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux.»

«*Vêtement blanc.* Etre habillé de vêtement blanc est expliqué dans d'autres passages, être le symbole de l'échange de l'iniquité pour la justice. Voyez Zach. 3: 4, 5. Otez de dessus lui ces vêtements sales,» expliqué par les paroles qui suivent, «Regarde, j'ai fait passer de dessus toi tout iniquité.» «Le fin lin,» ou le vêtement blanc, est «la justice des saints.» Apoc. 19: 8.

«*Le livre de vie.* Objet de vif intérêt! Grand et volumineux volume, dans lequel sont enregistrés les noms de tous les candidats à la vie éternelle! Et y a-t-il danger, après avoir eu nos noms écrits dans ce journal céleste, de les y avoir retranchés? Oui; ou cet avertissement n'aurait jamais été écrit. Paul même, craignait d'être trouvé non recevable. 1 Cor. 9: 27. C'est seulement en étant vainqueurs jusqu'à la fin que nos noms peuvent être retenus. Mais tous ne vaincraient pas. Leurs noms seraient par conséquent effacés. Et il est parlé d'un temps défini dans l'avenir pour cette œuvre. «Je n'effacerai point» dit Christ, au futur, les noms de ceux qui vaincraient, ce qui signifie aussi, par implication, qu'en même temps il effacera les noms de ceux qui ne vaincraient pas. N'est-ce pas là le même temps mentionné par Pierre, dans Act. 3: 19: «Amendez-vous donc et vous convertissez, afin que vos péchés soient effacés quand les temps de rafraîchissement seront venus par la présence du Seigneur?» Dire au vainqueur que son nom ne sera pas effacé du livre de vie, c'est dire aussi que ses péchés seront effacés du livre, quand que ce soit qu'ils puissent être enregistrés, pour n'être plus jamais rapportés contre lui. Hébr. 8: 12. Cela doit être ainsi quand les temps de rafraîchissement viendront par la présence du Seigneur; ne pouvons-nous pas ajouter dans un autre langage de Pierre, quand l'étoile du matin se lèvera dans nos cours, ou quand l'étoile du matin sera donnée à l'église préalablement à l'avènement de notre Seigneur, au commencement du jour glorieux? Nous le croyons ainsi. Et quand cette heure décisive viendra, qui ne peut être à une grande distance dans l'avenir, comment en sera-t-il avec vos lecteurs? Vos péchés seront-ils effacés, et vos noms gardés au livre de vie? ou vos noms seront-ils effacés du livre de vie, et vos péchés laissés pour porter un effrayant témoignage contre vous?

«*La présentation en gloire.* Je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges. Christ disait sur la terre, que, comme les hommes le confessaient ou le renieraient, le mépriseraient ou l'honoreraient ici-bas, ils seraient confes-

sés ou reniés par lui devant son Père au ciel et les saints anges. Math. 10: 32, 33; Marc 8: 38; Luc 12: 8, 9. Et qui peut sonder l'honneur d'être approuvé devant les habitants des cieux? Qui peut concevoir la félicité de ce moment quand nous serons reconnus par le Prince de la vie devant son Père, et ceux qui ont fait sa volonté, combattu le bon combat, couru dans la lice, qui l'ont honoré devant les hommes, qui ont vaincu et dont les noms sont dignes, par ses mérites, de subsister sur l'imprévisible registre du livre de vie à jamais?

VERSETS 7-13. «Ecris aussi à l'ange de l'Eglise de Philadelphie: Le Saint et le Véritable, qui a la clef de David, qui ouvre, et nul ne ferme; qui ferme, et nul n'ouvre, dit ces choses: Je connais tes œuvres. Voici, je t'ai ouvert une porte, et personne ne la peut fermer; parce que tu as un peu de force, que tu as gardé ma parole, et que tu n'as point renoncé mon nom. Voici, je ferai venir ceux de la synagogue de Satan, qui se disent Juifs, et ne le sont point, mais mentent; voici, dis-je, je les ferai venir et se prosterner à tes pieds, et ils comblent que je t'aime. Parce que tu as gardé la parole de ma patience, je garderai aussi de l'heure de la tentation qui doit arriver dans tout le monde; pour éprouver ceux qui habitent sur la terre. Voici, je viens bientôt; tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne t'enlève ta couronne. Celui qui vaincra, je le ferai être une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus; et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la cité de mon Dieu, qui est la nouvelle Jérusalem, laquelle descend du ciel, d'auprès de mon Dieu; et un nouveau nom. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.»

Philadelphie signifie amour fraternel, et exprime l'état et l'esprit de ceux qui ont reçu le message de l'avènement de Christ jusqu'à l'automne de l'an 1844. Ceux qui sortaient de différentes églises, ils quittèrent tout nom et sentiment de parti derrière eux, et chaque cœur battait à l'unisson, comme ils donnaient l'alarme à toutes les églises nominales et au monde, et annonçaient que la venue du Fils de l'homme était la vraie espérance du croyant. L'égoïsme et la convoitise furent mises de côté et un esprit de consécration et de sacrifice animait tous les cœurs. L'Esprit de Dieu était avec tout vrai croyant, et sa louange sur toutes les lèvres. Ceux qui n'étaient dans ce mouvement ne connaissent rien de la profonde pénétration du cœur, de la consécration de toutes choses à Dieu, de la paix, de la joie dans le Saint-Esprit, et du pur et sincère amour les uns pour les autres, qui animait alors les vrais croyants. Ceux qui ont été dans ce mouvement, sont incapables d'exprimer par le langage cet état heureux et saint.

«*La clé de David.* Une clé est un symbole de pouvoir. Le Fils de Dieu est le juste héritier du trône de David; et il est sur le point de s'emparer de son grand pouvoir et règne; voilà pourquoi il est représenté comme ayant la clé de David. Le trône de David ou de Christ sur lequel il doit régner, est renfermé dans la capitale de son royaume, la nouvelle Jérusalem, maintenant en haut, mais qui doit être placée sur cette terre, où il doit régner à jamais. Apoc. 21: 1-5; Luc 1: 32, 33.

«*Celui qui ouvre et personne ne ferme etc.* Pour comprendre ces paroles, il est nécessaire de considérer l'œuvre et la position de Christ en connexion avec son ministère dans le sanctuaire ou vrai tabernacle de Dieu. Hébr. 8: 2.

Une représentation ou modèle de ce sanctuaire céleste existait une fois ici sur la terre dans le sanctuaire bâti par Moïse. Ex. 25: 8, 9; Act. 7: 44; Hébr. 9: 1, 21, 23, 24. L'édifice terrestre avait deux appartements—le lieu saint, et le lieu très-saint. Ex. 26: 33, 34. Dans le premier appartement étaient le chandelier, la table des pains de proposition, et l'autel des parfums. Dans le second était l'arche qui contenait les tables de la loi ou les dix commandements, et les chérubins. Hébr. 9: 1-5.

De la même manière le sanctuaire dans lequel Christ officie au ciel a deux appartements. Hébr. 9: 24. Voyez aussi les versets 8 et 12, et chap. 10: 19 dans chacun desquels, le mot rendu par «très-saint» et «lieu saint» est au pluriel dans l'original et doit être rendu par «lieux saints.» Et comme toutes choses furent faites d'après leur modèle, le sanctuaire céleste a été ainsi le modèle du terrestre.

Pour l'antitipe du chandelier d'or et de l'autel des parfums dans le premier appartement, voyez Apoc. 4: 5; 8: 3; et pour l'antitipe de l'arche de l'alliance avec ses dix commandements, voyez Apoc. 11: 19. Les sacrificateurs officiaient dans le sanctuaire terrestre. Ex. 28: 41, 43; Hébr. 9: 6, 7; 13: 11, etc. Le ministère de ces sacrificateurs était l'ombre du ministère de Christ dans le sanctuaire au ciel. Hébr. 8: 4, 5. Un tour complet de services était parcouru une fois l'an dans le tabernacle terrestre. Hébr. 9: 7. Mais dans le tabernacle d'en haut, le service est accompli une fois pour toutes. Hébr. 7: 27; 9: 12. A la fin du service typique annuel, le souverain sacrificateur entrait dans le lieu très-saint et faisait un sacrifice appelé la purification du sanctuaire. Lévit. 16: 20, 30, 33; Ezéch. 45: 18.

Dans ce moment le service du lieu saint cessait. Lévit. 16: 17. Un acte semblable doit être accompli par Christ, quand le temps de la purification du sanctuaire céleste arrivera. Et le temps devait venir pour ce service à la fin des 2300 jours en 1844.

L'action d'ouvrir et de fermer le sanctuaire dans le texte que nous considérons, peut être compris de cette manière: l'action d'ouvrir indique le commencement du ministère dans le lieu très-saint, et l'action de fermer sa cessation dans le premier appartement ou lieu saint.

Le verset 9 s'applique probablement à ceux qui ne gardent pas le pas avec la lumière croissante de la vérité et qui s'opposent à ceux qui le font. De tels gens devront éprouver et confesser que Dieu aime ceux qui ne rejettent pas l'accomplissement de sa Parole dans le passé, et ne se stérifient pas dans une croyance, mais continuent d'avancer dans la connaissance de sa vérité.

«*La parole de ma patience.* Jean dit dans Apoc. 14: 12 «Ici est la patience des saints; ici sont ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.» Ceux qui vivent dans une patiente et fidèle obéissance aux commandements de Dieu et à la foi de Jésus, seront gardés à l'heure de la tentation et de péril qui est devant nous. Voyez chap. 13: 13-17.

«*Voici, je viens bientôt.* La seconde venue de Christ, est de nouveau présentée, et avec des paroles plus surprenantes que dans quelque autre message. L'approche de cet événement sollicite l'attention des croyants. Le message s'applique à une période où ce grand événement est imminent. Et en ceci nous avons la plus indubitable évidence de la nature prophétique de ces messages. Ce qu'il est dit aux trois premières églises ne contient aucune allusion à la seconde venue de Christ, ensuite du fait qu'elles n'embrassent pas une période durant laquelle cet événement peut être attendu. Mais quand nous arrivons à l'église de Thyatire, dont quelques-uns des membres vivraient probablement pour voir l'avènement du Seigneur en gloire, et, comme le temps était venu quand cette grande espérance devait commencer à poindre sur l'Eglise, l'esprit y est amené par une simple allusion: «Retenez ce que vous avez, jusqu'à ce que je vienne.» Nous arrivons à l'état prochain de l'église, celle de Sardes, église qui occupe une position encore plus près de cet événement, et la grande proclamation est manifestée, qui est de la proclamer, et le devoir de veiller donné à l'église: «Si tu ne veilles pas, je viendrai contre toi comme le larron.» Nous attendons à l'église de Philadelphie, encore plus avant dans le cours du temps et comme nous arrivons à proximité du même grand événement, Celui qui est «Saint et Véritable» profère cette déclaration émouvante: «Voici, je viens bientôt!»

Il est bien évident dans tout ceci que ces églises occupaient un temps toujours plus rapproché du grand jour du Seigneur, car dans chaque église successive, et dans une progression croissante, ce grand événement est rendu de plus en plus prochain, et présenté d'une manière plus définie et plus impressive à l'attention de l'église.

«*La fidélité commandée.* Tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne t'enlève ta couronne. Non point que, par notre



fidélité, nous privions quelqu'un de sa couronne; mais le verbe rendu par enlever à plusieurs significations, dont l'une est «ôter, arracher, privé de.» Tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne te prive de la couronne de vie. Ne laissez personne, ni aucune chose, vous inciter à abandonner la vérité, ou vous détourner du chemin du Seigneur; car en faisant cela, ils vous feraient perdre votre récompense.

— Une colonne dans le temple. A celui qui vaincra il est promis qu'il sera fait une colonne dans le temple de Dieu, et qu'il n'en sortirait plus. Le temple ici doit représenter l'Église; et la promesse d'en être une colonne est la plus grande promesse qui puisse être donnée d'une place d'honneur, de permanence et de sûreté dans l'Église, sous l'image d'un édifice céleste. Et lorsque le temps viendra où cette partie de la promesse sera remplie, l'épreuve des vainqueurs sera passée, il sera pleinement établi dans la vérité et scellé. «Il n'en sortira plus.» c'est-à-dire, qu'il n'y aura là plus aucun danger de chute; il est au Seigneur pour toujours; son salut est assuré.

Mais ils doivent avoir encore plus que cela: Du moment où ils ont vaincu, et sont scellés pour le Ciel, ils sont inscrits, si on peut s'exprimer ainsi, pour la Nouvelle Jérusalem. Ils ont sur leur front le nom de Dieu écrit, dont ils sont la propriété, le nom de la Nouvelle Jérusalem, où ils se rendent, non point l'Ancienne Jérusalem, où quelques-uns regardent vainement; ils ont aussi sur eux le nouveau nom de Christ par l'autorité duquel ils reçoivent la vie éternelle et l'entrée du royaume. Ainsi scellés et marqués, les saints de Dieu sont saufs. Aucun ennemi ne sera capable de les empêcher d'attendre leur destination, le glorieux ciel du repos, la Jérusalem d'en haut. u. s.

## LA LOI ET L'ÉVANGILE.

Second et Dernier Article.

«Moi et le Père sommes un.» Jean 10: 30

L'ÉVANGILE est rendu nécessaire par le fait que la loi de Dieu a été transgressée. Où il n'y a point de loi il n'y a point de transgression, point de péché, ni de nécessité pour le sang de Christ et pour l'Évangile. Mais l'Évangile enseigne que Christ est mort pour les pécheurs à cause de leurs péchés. Le péché est la transgression de la loi. Christ est donc venu comme le grand sacrifice pour ceux qui ont transgressé la loi. L'Évangile le représente comme étant le sacrifice sanglant pour les péchés de ceux qui ont transgressé la loi. Ce fait établit l'existence de la loi de Dieu. Si la loi est abolie, il n'est plus besoin de Christ et de l'Évangile.

Le plan évangélique pour le salut de l'homme concerne trois partis: le Législateur, l'Avocat et le pécheur. Ces paroles de l'apôtre méritent notre attention: «Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père; savoir, Jésus-Christ le Juste.» 1 Jean 2: 1. Le péché est la transgression de la loi du Père; donc le pécheur a offensé le Père, est en trouble avec le Père, et a besoin que quelqu'un plaide sa cause auprès du Père. Mais si la loi du Père a été abolie, et si Christ est le Législateur du pécheur, qui est son avocat? La vierge Marie, Saint Joseph ou les autres saints répondront pour les Romains catholiques; mais que feront les Protestants? S'ils répondent que c'est Christ, et non le Père, qui est le Législateur, alors je demande avec instance qu'ils me disent qui est l'avocat du pécheur; et je les invite à mettre d'accord ces vues avec les paroles de Jean: «Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père; savoir, Jésus-Christ le Juste.»

Paul parle ainsi aux anciens de l'église d'Éphèse concernant les principes fondamentaux du plan du salut: «Et comment je ne me suis épargné en rien de ce qui vous était utile, vous ayant prêché, et ayant enseigné publiquement, et par les maisons; conjurant les Juifs et les Grecs de se convertir à Dieu et de croire en Jésus-Christ, notre Seigneur,» ou annonçant la repentance envers Dieu, et la foi envers notre Seigneur Jésus-Christ. Traduction anglaise. Actes 20: 20, 21. Ici l'apôtre présente aux hommes de cette dispensation deux devoirs distincts. Premièrement, la repentance envers Dieu; car ils ont transgressé sa loi qui est encore obligatoire. Secondement, la foi en Jésus-Christ comme le grand sacrifice pour leurs péchés et comme leur avocat auprès du Père. Ces deux devoirs sont indispensables. Paul les prêchait fidèlement. Il ne s'épargnait en rien pour prêcher ce qui était nécessaire au salut des hommes.

Les dernières paroles du troisième ange indiquent une classe de chrétiens gardant les commandements de Dieu et la foi de Jésus. Apoc. 14: 12. Le Juif n'accepte pas ce texte, parce qu'il y voit le mépris Jésus de Nazareth. Plusieurs de ceux qui professent être chrétiens méprisent également ce texte, parce qu'ils y voient les commandements de Dieu. Mais l'adorable Sauveur dit: «Moi et le Père sommes un.» Ainsi la loi du Père et l'Évangile du Fils existent ensemble et font leur œuvre étant d'accord, dans les deux dispensations. Oh! que les Juifs et les chrétiens puissent voir ceci et recevoir toute la vérité, au lieu de n'en recevoir qu'une partie. Oh! qu'ils soient portés à garder les commandements de Dieu et la foi de Jésus, et qu'ils soient sauvés.

Mais ici nous désirons que tous comprennent que la loi ne peut point racheter et sauver le pécheur. La rédemption est par le sang de Christ. Le pécheur ne peut pas, par son renoncement au péché et par son obéissance aux commandements de Dieu, expier ses péchés, et se racheter de sa présente condition résultant de ses transgressions commises dans le passé.

S'il ne croit pas dans le sang expiatoire de Jésus, il sera perdu, lors même qu'il fasse tous les efforts possibles pour garder la loi de Dieu. Nul homme ne peut être sauvé sans Christ. Cette doctrine était aussi vraie au temps d'Adam et d'Abel, au temps des patriarches et au temps des Juifs, qu'elle l'est depuis que Christ est mort sur la croix.

D'un autre côté, ce serait de la présomption de refuser d'obéir à la loi du Père, sous prétexte qu'il suffit de croire en Jésus-Christ. C'est être audacieux et défier le Ciel que de rechercher l'amitié du Fils, et en même temps de vivre en rébellion contre le Père. C'est insulter le Père et le Fils. Quoi! Séparer le Père et le Fils, en foulant aux pieds l'autorité de l'un, et en voulant faire de l'autre un ami? «Moi et le Père sommes un.» Le Juif insultait le Père en rejetant le Fils; et le Chrétien se rend coupable d'une insulte aussi basse et aussi criminelle, lorsqu'avec la connaissance de ses devoirs, il viole les commandements de Dieu, prétendant de faire de Jésus son ami, par des actes de dévotion.

L'unité du Père et du Fils se voit à la transfiguration. Alors cette voix qui est la plus haute autorité de l'univers se fit entendre. Jéhovah proclama: «Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai pris mon bon plaisir; écoutez-le.» Cette unité se voit aussi dans la bénédiction finale du Fils, dans le dernier chapitre de la Bible, laquelle présente les gloires de la récompense qui est en réserve pour les fidèles. «Bienheureux sont ceux qui font ses commandements, afin qu'ils aient droit à l'arbre de vie, et qu'ils entrent par les portes dans la cité!»

J'appellerai votre attention sur trois événements qui établissent d'une manière frappante la perpétuité de la loi de Dieu.

1<sup>o</sup> La chute avec toutes ses terribles conséquences. Si la loi de Dieu eût pu être changée à aucune époque, certes elle l'aurait été quand il n'y avait que deux êtres déchus — Adam et Eve — et immédiatement avant que ces deux êtres sortissent d'Eden. Si le plan du gouvernement moral de Dieu pouvait être changé, il l'aurait été alors, afin que nos premiers parents fussent mis en liberté et que le genre humain évitât la misère et l'agonie qui se sont fait sentir depuis la chute. Non, la loi ne pouvait pas être changée. La malédiction devait tomber sur l'homme, et sur la terre à cause de l'homme; et les effets du péché devaient se faire sentir partout. Et pourquoi cela? Parce que la loi de Dieu avait été transgressée, et qu'elle ne pouvait pas être changée ou abolie. Depuis que l'homme a été exclu d'Eden, chaque fleur flétrit et chaque feuille tombante proclament que la loi de Dieu ne peut point être changée. Ces choses sont le résultat du péché, le fruit de la terrible chute. Tout cela est venu à cause de la transgression de cette loi qui est aussi immuable que le trône de Dieu. Si cette loi avait pu être changée, elle l'aurait été quand il n'y avait que deux personnes qui eussent péché, et elle aurait été changée de telle manière que ces personnes eussent pu échapper à la mort qui les menaçait et qu'elles eussent pu être délivrées de leur état de dégradation, et que le genre humain eût pu s'arracher au péché et au malheur.

Pensez à la dernière guerre des États-Unis d'Amérique et à toutes les terribles souffrances qu'elle a causées. Mais tout cela n'est qu'une fraction dans le vaste catalogue. Pendant six milles ans les crimes se sont multipliés et la malédiction du péché s'est fait sentir de plus en plus. Oh! quel malheur, quelle misère, quelle agonie! Qui peut en dire la profondeur et l'étendue? Il est donc évident que la chute, avec toute sa misère, proclame l'immuabilité de la loi de Dieu. Je me hâte de faire observer un autre grand événement qui proclame cette vérité.

2<sup>o</sup> La promulgation des dix commandements d'une manière imposante du haut de Sinai. Ce ne fut pas Moïse qui proclama cette loi. Dieu ne choisit pas un ange pour assembler les tribus d'Israël et leur prononcer ces dix préceptes sacrés. Même le Fils de Dieu ne fut pas choisi pour faire cela. Mais le Père, le grand Jéhovah, descendit avec majesté au milieu de la fumée et des tonnerres, et proclama ses préceptes, tout le peuple l'entendant.

Dites-vous: voilà l'origine de la loi de Dieu? Dites-vous que Dieu descendit sur le Mont Sinai, et que là il fit cette loi? Et direz-vous que depuis cette époque il a changé ou aboli ce code? Quand a-t-il fait cela? Où a-t-il fait cela? Est-ce qu'aucun prophète a prédit qu'un tel événement aurait lieu? Aucun des apôtres ou des évangélistes a-t-il constaté qu'une telle œuvre a été faite? Jamais. Ce n'est qu'un mélange des ordonnances de la loi cérémonielle avec les préceptes de la loi royale que l'on peut certifier le contraire.

Le Congrès fait des lois qui sont publiées dans toute l'Union. Le peuple les comprend. Dans la suite quelques-unes de ces lois sont changées ou abrogées. Est-ce que cela est fait en secret, et de manière à ce que le peuple n'en sache rien? Non. Le même pouvoir qui a fait les lois, les change, les améliore ou les abolit; et comme les changements dans la loi concernent le peuple, il en est fidèlement averti; et cela est fait d'une manière aussi publique que celle dans laquelle la loi primitive fut d'abord proclamée. Et le Dieu sage et miséricordieux ne manifesterait-il pas autant de sagesse dans les affaires qui concernent le bien-être éternel de l'homme? Il descendit sur le Mont Sinai, et proclama sa loi dans de telles circonstances, afin que les hommes reçussent des impressions salutaires concernant la grandeur, la dignité et la perpétuité de cette loi. Et qui fait supposer que Dieu abolirait ou changerait sa loi sans en dire un seul mot au genre humain?

3<sup>o</sup> La crucifixion établit la loi de Dieu. Si la loi de Dieu eût été de telle nature qu'elle eût pu être abolie, ou qu'aucun de ses préceptes eût pu être changé,

pourquoi Dieu a-t-il permis à son Fils de renoncer à sa gloire, de prendre notre nature, de mener la vie triste, la vie de renoncement à lui-même qu'il a menée sur la terre, de souffrir en Gethsémani, et enfin de mourir sur la croix? Oh! pourquoi le divin Fils de Dieu a-t-il fait tout cela, afin de sauver les hommes, si cette loi que le condamné pouvait être tellement changée que les hommes pussent être délivrés de la condamnation? Non, cela était impossible.

L'homme avait péché et il était enveloppé, dans les liens du péché. Les péchés étaient tels qu'aucun sacrifice ne pouvait les expier, excepté le sacrifice de Celui à qui le Père avait dit: «Faisons l'homme à notre image.» La mort d'un ange n'était pas suffisante. Seulement celui qui avait pris part à la création de l'homme, avec le Père, pouvait constituer un sacrifice suffisant pour ouvrir une porte d'espérance par laquelle l'homme pouvait être sauvé. Nous pouvons bien dire dans le langage d'un cantique que nous chantons: «Viens, ô mon âme au Calvaire,» et contemple l'amour et l'agonie mélangés dans les souffrances et dans la mort du Fils de Dieu.

Contemplez-le souffrant ou Gethsémani. Son âme divine était dans l'agonie, comme les péchés des hommes pesaient sur lui. «Mon âme,» dit-il «est de toutes parts saisie de tristesse jusques à la mort.» Le poids des péchés que les hommes avaient commis en transgressant la loi immuable de Dieu était tel que de ses pores sortirent des grumeaux de sang.

Ensuite il porte sa croix au Calvaire. Les clous sont enfoncés dans ses mains et dans ses pieds. La croix est élevée. Là est suspendu l'Agneau sanglant pendant six heures de souffrances terribles. La mort de la croix était excessivement pénible. Mais ajoutez à ces peines le poids des péchés de tout le monde. Dans sa dernière agonie il crie: «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?» et il baisse sa tête dans la mort.

Le soleil, le lumineux le plus brillant du ciel, ne peut plus contempler la scène, et il cache sa face dans une épaisse obscurité. Le voile du temple, œuvre belle et compliquée, se déchire en deux, découvre le haut jusqu'en bas. Christ, l'Être le plus noble de l'univers excepté le Père, meurt dans l'agonie. Le monde physique sent le choc. La terre tremble et gémit, les rochers se fendent, et plusieurs des saints sortent de leurs sépulcres, après sa résurrection. Ce grand événement eut lieu parce que c'était le seul moyen par lequel les pécheurs pouvaient être sauvés. Il fallait que la loi demeurât aussi ferme que le trône du ciel quoique la terre tremblât quand le Fils de Dieu mourait dans l'agonie.

La loi de Dieu fut premièrement donnée à l'homme pour être son sauveur. Il la transgressa. Pouvait-elle alors le racheter et le sauver? Nullement. Ni les lois humaines ni la loi divine ne peuvent racheter le transgressé. Ceux qui transgressent la loi d'un Etat doivent en recevoir la pleine pénalité à moins que le Gouverneur ne leur procure un pardon. C'est le seul moyen par lequel ils peuvent échapper à la punition entière de la loi. Quelquefois ceux qui ne comprennent pas nos vues disent que nous nous confions en la loi; que nous voulons être sauvés par la loi et par l'observance du Sabbat. Non, mes amis, vous pouvez faire tout votre possible pour observer tous ces préceptes consciencieusement; mais si vous ne regardez qu'à la loi pour obtenir le salut, vous ne trouverez jamais le pardon de vos péchés et vous périrez enfin. L'espérance concernant le salut éternel repose en Jésus. C'est là que reposait l'espérance d'Adam, d'Abel, d'Hénoch, de Noé, d'Abraham et des Juifs fidèles. Ils regardaient à Jésus par la foi qui porte aux bonnes œuvres. C'est tout ce que nous pouvons faire. L'espérance qui, à l'aide de la foi, se saisit du monde et de la vie à venir dépend de Jésus-Christ. C'est la foi en son sang qui seule peut nous délivrer de nos transgressions. Une vie d'obéissance aux commandements de Dieu et à la foi de Jésus sera un passeport suffisant pour nous procurer l'entrée dans la cité de Dieu. j. w.

## LE SABBAT DANS LA PROPHÉTIE.

Troisième Article.

Ce pouvoir devait préférer de grandes choses, et blasphémer contre Dieu, contre son nom et ceux qui habitent aux cieux. Apoc. 13: 5, 6. C'est ce qu'a fait l'Église romaine, en appliquant au pape les titres de «Dieu sur la terre,» «Infaillible,» etc.; en prétendant que le pape, les évêques et les prêtres ont le pouvoir de remettre les péchés, même avant qu'ils soient commis; et en établissant un système qui attire l'attention et les dévotions du peuple, au pape, aux prêtres, à Rome, et à la multitude de sanctuaires que l'Église de Rome a bâtis, plutôt qu'à Dieu, à Jésus-Christ et au tabernacle du ciel, dans lequel Jésus officie. Ce pouvoir devait persécuter et détruire les saints. Versets 7. On estime que l'Église romaine a détruit au moins cinquante millions de chrétiens. Il devait durer quarante deux mois, ou 1260 jours d'années. Verset 5; chap. 12: 6; Ezéch. 4: 5, 6; Num. 14: 34.

C'est précisément la période pendant laquelle Rome papale a dominé comme pouvoir civil et ecclésiastique. Si nous ajoutons 1260 années à 538, époque où les Ostrogoths, le dernier des trois royaumes de l'Europe qui s'opposèrent à la suprématie papale, furent subjugués, (Dan. 7: 8, 24), nous aurons pour résultat 1798; et c'est en 1798 que Berthier, général français, s'empara de Rome, vainquit le pape, qui fut mené captif en France, où il mourut à Valence l'année suivante. Voir Décadence de l'Empire romain par Gibbon et Hist. de la Révolution française, par Thiers. C'est alors que la bête recut le coup mortel dans sa puis-



sance temporelle (Apoç. 13 : 3, 10, 12, 14;) mais elle a été guérie en quelque sorte. D'autres papes ont été élus, mais sans posséder le pouvoir civil que les papes avaient autrefois. Et le pouvoir temporel du pape est arrivé à sa fin. Nous sommes donc parvenus au temps où, selon la prophétie (Apoç. 13 : 11-17), un effort est fait par une puissance agressive, pour obliger les hommes à adorer la bête et de prendre sa marque sur le front, et où le troisième message, qui nous prémonit contre cette œuvre, doit être hautement proclamé.

2° *Ce que c'est qu'adorer la bête.* Quand une loi ou une institution s'oppose à la loi de Jéhovah, et que l'on obéit à cette loi ou à cette institution plutôt qu'à la loi de Jéhovah, on adore la puissance qui a fait cette loi. Donc si, avec la lumière devant nos yeux, nous observons sciemment quelque loi ou institution de la bête, préférentiellement à la loi de Dieu, nous adorons la bête au lieu d'adorer le Dieu vivant.

3° *Qu'est-ce que recevoir la marque de la bête?* Pour répondre à cette question, il faut d'abord répondre à celle-ci, savoir : Qu'est-ce que la marque de la bête? Cette marque est le signe de l'autorité de l'Eglise romaine. Elle occupe la même place que le sceau ou le signe de Dieu. Elle est reçue au front. Comme le signe de Dieu est la marque de son autorité (Voyez la définition du terme grec par Greenfield, dans son Nouveau Testament grec) ainsi la marque de la bête est le signe de l'autorité de la bête. C'est une doctrine ou institution qui est opposée aux commandements de Dieu et à la réforme du Sabbat. Il est donc facile de conclure que cette marque est le sabbat du premier jour. Et l'Eglise romaine enseigne que cette institution est la marque de son autorité. Voici comment elle parle du changement du Sabbat dans un livre écrit par Monseigneur de Ségur, page 206, qui a pour titre : «Causeries sur le protestantisme d'aujourd'hui» :

«Il est curieux de se rappeler à ce sujet que cette observation du dimanche, qui est le seul Culte du protestantisme, non seulement ne repose point sur la Bible qui prescrit le repos du sabbat ou samedi. C'est l'Eglise catholique qui, par l'autorité de Jésus-Christ, a transporté ce repos au dimanche en souvenir de la résurrection de Notre-Seigneur ; de sorte que l'observation du dimanche par les protestants est un hommage rendu, malgré eux, à l'autorité de l'Eglise.»

Dans un ouvrage intitulé : «Pourquoi nous sommes Catholiques et non Protestants.» traduit de l'anglais par un prêtre du clergé de Paris, pages 57, 58, nous lisons :

«D. Quand les protestants font des œuvres serviles le samedi, ou le septième jour de la semaine, suivent-ils l'Ecriture comme unique règle de foi ?

R. Au contraire, ils n'ont pour justifier cette manière d'agir que l'autorité de la tradition. En travaillant le samedi, ils violent un commandement que Dieu n'a jamais clairement abrogé : «Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat.»

D. La sanctification du dimanche, comme jour de repos, est-elle clairement exprimée dans l'Ecriture ?

R. Certainement non ; et cependant tous les protestants regardent la sanctification de ce jour particulier comme essentielle au salut. Dire que nous sanctifions le dimanche parce que Jésus-Christ est ressuscité ce jour-là d'entre les morts, c'est dire que nous agissons sans nous appuyer sur l'Ecriture, et nous pourrions aussi bien dire que nous devons sanctifier le jeudi parce que c'est ce jour que Jésus-Christ monta au ciel et prit son repos après l'œuvre de la Rédemption.»

Lisez attentivement l'extrait suivant pris d'un catéchisme catholique, appelé «L'Abrogé de la Doctrine Chrétienne.»

D. Comment prouvez-vous que l'Eglise a le pouvoir d'ordonner des fêtes et des jours saints ?

R. Par l'acte de changer le sabbat au premier jour. Les protestants reconnaissent ce changement ; et ils se contredisent en gardant le dimanche avec vénération, tandis qu'ils violent les autres institutions ordonnées par la même Eglise.

D. Comment prouvez-vous cela ?

R. Parce qu'en gardant le dimanche, ils reconnaissent l'autorité qu'a l'Eglise d'instituer des fêtes et de convaincre de péché ceux qui les négligent ; et en refusant d'observer les autres fêtes commandées par la même Eglise, ils nient, en réalité la même autorité.»

Cette mutilation de la loi de Dieu par l'Eglise de Rome est prédite dans Dan. 7 : 25. «Il proférera des paroles contre le Souverain, et détruira les Saints du Souverain, et pensera de pouvoir changer les temps et la loi ; et les saints seront livrés en sa main jusques à un temps, et des temps, et une moitié de temps.» Il est ici question de la petite corne qui devait sortir d'une bête à dix cornes correspondant au dragon roux d'Apoç. 12. Cette corne représente le même pouvoir que la première bête d'Apoç. 13. Elle porte les mêmes traits ; elle continue durant la même période de temps ; elle profère de grandes paroles, et détruit les saints (verset 2) ; en un mot, son œuvre et celle de la bête sont identiques. Mais, selon la prophétie, cette puissance devait aussi penser de «pouvoir changer les temps et la loi.» C'est ce que l'Eglise de Rome a fait. Elle a retranché le second commandement de la loi ; elle a partagé en deux le dixième pour avoir le nombre dix, et a transféré le Sabbat du quatrième commandement du septième au premier jour de la semaine.

C'est surtout à ce dernier acte que la prophétie fait allusion. C'est dans le quatrième commandement que se trouve «les temps» qui ont été changés. C'est la seule partie de la loi morale dans laquelle se trouvent les temps de Dieu : d'abord, le jour où Dieu s'est reposé, et ensuite le temps où ce jour doit commencer. L'Eglise romaine a adopté le jour que les païens gardaient, et

elle a aussi reçu des païens la coutume de commencer le jour à minuit, moment où tout le monde est livré au sommeil, et ne pense pas au Sabbat, au lieu de commencer, selon l'ordre divin, au coucher du soleil, quand tous sont réveillés, et sont prêts à rencontrer le Sabbat avec respect et avec allégresse.

Que peut-il y avoir de plus clair que ce sujet ? Dieu dans la prophétie accuse l'Eglise romaine du crime en question ; elle reconnaît l'avoir commis ; et l'histoire confirme la prédiction de Dieu aussi bien que l'aveu et les prétentions de l'Eglise de Rome. Que peut-on demander de plus ?

Nous ne disons pas que ceux qui, jusqu'ici ont observé le premier jour pensant garder le vrai Sabbat aient pris la marque de la bête sur le front ; car ils n'ont pas la connaissance de l'action de la papauté concernant la loi de Dieu. Mais c'est lorsqu'ils sont invités à choisir entre les commandements de Dieu et les prétentions de ce pouvoir maléfique que les hommes reçoivent cette marque. Apoç. 13 : 16, 17. Ce temps est maintenant près d'arriver, et Dieu nous donne la lumière concernant ses commandements afin que nous soyons préparés pour le grand conflit qui est devant nous.

Cher lecteur, si le pouvoir qui a changé les temps et la loi est le Dieu qu'il faut servir, adorez-le et recevez la marque de son autorité ; mais si le Créateur du ciel et de la terre est le vrai Dieu, rendez-lui l'honneur suprême, acceptons le signe de son autorité royale et gardons tous ses commandements.

D. T. B.

NOUVELLES D'ORIENT.

Ce n'est qu'avec une grande circonspection que l'on peut accueillir les nouvelles du théâtre de la guerre, et nous nous garderons d'accueillir les dépêches qui n'ont pas été suffisamment confirmées par les journaux des deux partis. Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus par les Russes ne semblent pas répondre aux efforts qui ont été faits. Après avoir disséminé leurs forces du Danube à la Roumélie, à travers les défilés du Balkan que leur disputent maintenant les Turcs, ils se sont fait repousser près de Plawna le 30 juillet où les Turcs occupaient une triple ligne de retranchements. Cet échec, regardé comme une défaite, a fait plus de mal aux Turcs qu'aux Russes, en ce sens que l'antipathie de l'Autriche et de l'Angleterre qui se traduisait par des menaces contre la Russie, a fait place à d'autres sentiments. Les Russes semblent vouloir concentrer leurs troupes et s'établir solidement en Bulgarie avant la fin de la saison.

La hâte que les Russes ont mise à franchir le Balkan, semble dénoter de leur part l'espoir de frapper des coups rapides et d'atteindre l'empire Ottoman au cœur, comme par un coup de foudre. Le mal n'est pas irréparable pour eux, mais la plus belle part des sacrifices faits jusqu'ici est rendue infructueuse. Ce qu'il y a de plus déplorable dans tout cela, c'est le sort réservé aux populations bulgares retombées au pouvoir des Turcs où les Russes se sont retirés. Les Bulgares, se croyant sûrs de la protection des Russes, se soulevèrent, et dans quelques localités, se livrèrent à des actes de cruauté contre les habitants turcs. Ils se trouvèrent plus tard en face de leurs oppresseurs ivres de sang et de vengeance. On frémit au récit que font les feuilles anglaises des massacres auxquels les Turcs se livrent dans les villes et les campagnes bulgares reprises aux Russes.

Le Times et le Daily News annoncent de Bucharest que les Turcs ont massacré les chrétiens à Eski-Saghra, district de Schivpan. Plusieurs milliers de Bulgares ont été tués, et 60 villages situés sur la ligne du chemin de fer entre Kermetli et Jenisaghra ont été brûlés, ainsi que 30 églises et 500 écoles et hôpitaux ; les hôpitaux contenaient des blessés bulgares et russes qui sont restés dans les flammes.

Cinquante personnes seules ont pu être sauvées. Beaucoup de commerçants turcs ont participé à ce massacre.

L'armée russe va se renforçant de jour en jour par l'arrivée de nouvelles troupes ; elle sera de plus, soutenue par l'armée roumaine qui doit passer le Danube ce moment. La Russie peut également compter sur le prochain concours de la Grèce qui envoie chaque jour de nouvelles troupes à la frontière, et qui vient de décider un emprunt de guerre. On annonce aussi que les insurgés ont attaqué les Turcs en Bosnie. Les Russes opérant contre Kars en Arménie, après avoir fait un mouvement de retraite devant des forces supérieures et bien retranchées, reprennent maintenant l'offensive. D'un autre côté, les Turcs envoient leurs dernières forces en Bulgarie. Outre les 25,000 hommes que Suleimann Pacha amène d'Albanie, il arrive 12,000 hommes de la côte du Caucase, 14,000 de Smyrne, 4,000 d'Egypte et 8000 hommes de Syrie.

Selon l'expression d'un journal, la Russie semble entrer seulement en campagne, tant les préparatifs de guerre sont nombreux ; le personnel des chemins de fer fournit à lui seul 13,000 hommes à l'armée. Les Turcs font une guerre de race, et leurs efforts montrent qu'ils ont compris que, pour eux, il est question de leur existence comme état européen.

L. A.

UNE PLACE DE SURETÉ.

Un maître d'école arrivant un matin dans sa classe trouva plusieurs places vides. Deux petits élèves étaient morts et plusieurs autres étaient très-malades. Une maladie fatale sévissait dans le village, et les quelques enfants présents ce matin à l'école se groupèrent autour de l'instituteur et lui dirent : «Oh ! que ferons-nous ? Pensez-vous que nous serons aussi malades et mourrons ?

Après leur avoir fait signe de faire silence, le maître leur dit avec calme : «Enfants, vous êtes effrayés de cette terrible maladie. Vous pleurez la mort de nos chers petits amis ; et vous craignez d'être aussi enlevés. Je ne connais qu'un moyen d'échapper, et c'est de se cacher.» Les enfants étaient embarrassés, et le maître continua : «Je vous lirai quelque chose sur la place où l'on doit s'abriter ; et il lut le psame 91. «Celui qui se tient dans la demeure du Souverain se loge à l'ombre du Tout-Puissant.»

Tous furent calmés et apaisés par les douces paroles du psalmiste, et la leçon du matin se fit comme d'habitude. A midi une petite fille s'approcha du pupitre et dit : «Monsieur, n'avez-vous pas peur du typhus ?»

— «Non, mon enfant, répondit-il.»

— «Mais n'auriez-vous pas peur, si vous pensiez être malade et mourir ?»

— «Non, ma chère, je ne crois pas.»

Regardant un moment le maître avec des yeux étonnés, l'enfant s'écria tout joyeux :

«Oh ! je sais ! vous vous abriteriez sous les ailes de Dieu. Quelle bonne place pour s'y abriter !»

Oui ; c'est la seule vraie retraite pour les grands, les petits, les riches et les pauvres — pour tous. Quelqu'un d'entre vous connaît-il un refuge meilleur et plus sûr ?

DR. NORTON.

UN MAUVAIS FILS.

Prov. 30 : 17.

J'ai connu il y a environ vingt ans un garçon, jeune encore, qui paraissait éclairé et intelligent ; il était prompt à apprendre ses leçons à l'école, habile au jeu et le favori parmi les enfants de son âge. Ses amis fondaient de grandes espérances en lui ; mais il avait un vilain défaut qui n'annonçait rien de bon ; il était irrespectueux envers sa mère. Elle fut laissée veuve, et il était l'aîné des garçons demeurant à la maison. Il aurait dû être bien obéissant et poli envers elle, l'aimer et lui obéir ; mais au lieu de cela, il était méchant et voulait faire ce qui lui plaisait. Quand elle essayait de le corriger, il jurait contre elle ; et devint finalement si méchant qu'il la frappa fortement. Il avait alors dix-huit ans. Quel acte infame pour un fils, de battre sa propre mère !

Dieu a prononcé une malédiction sur les enfants qui maltraitent leurs parents. Voyez Matth. 15 : 4. Les enfants qui agissent ainsi ne doivent jamais prospérer. Ce jeune homme fut méprisé dès lors par tous ses amis. Quand il fut plus âgé, il s'engagea dans des courses de chevaux, fut s'adonna aux jeux de hasard, et il devint finalement marchand et buveur de spiritueux. Dès lors, il se dégrada d'année en année, jusqu'à ce qu'il devint un ivrogne vagabond. Il perdit ses propriétés, sa santé et ses amis, et il y a six ans, mourut d'une mort terrible, et fut enterré par charité.

Voilà une triste fin. Je vous ai dit les choses telles qu'elles étaient ; je le connaissais très-bien. Et je connais personnellement plusieurs autres exemples pareils au premier. Aucun d'eux n'a prospéré.

D'un autre côté j'ai connu dans le même endroit un autre garçon et à peu près du même âge que celui dont j'ai parlé, qui était très-respectueux et bon envers sa mère. Il était toujours disposé à lui obéir et à suivre ses conseils. Les autres garçons l'appelaient «le vieux homme», «piétiste», «prêtre», etc. ; mais lui s'en souciait fort peu ; il préférait faire le bien que de plaire à de mauvais garçons. Comme nous avions le droit de nous y attendre, il devint un homme de bien. Il aida à ses parents dans leur vieillesse, et est maintenant un ministre respecté.

D. M. G.

LA BIBLE OUBLIÉE.

Il y a peu d'années, dans un village wurtembergeois, le valet d'un riche paysan était mélancoliquement assis dans sa petite chambre, le cœur et le corps anéantis par la douleur. Un dépressionnement insensible consumait ses forces ; triste position pour un jeune homme ardent à l'ouvrage et qui devait gagner sa vie au jour le jour ! Il n'était pas absolument incapable de tout travail ; mais il ne pouvait rien faire de pénible ; et lui qui eût tant voulu supporter le faix et la chaleur du jour dans les champs de son maître, il se voyait solitairement relégué dans cette chambre d'où il sortait autrefois de grand matin pour n'y rentrer que le soir. Accablé sous le poids du souci plus encore que de la maladie, il promenait ses regards distraits autour de sa triste chambre, lorsqu'il aperçut dans un coin, sur une tablette élevée, un gros livre tout couvert de poussière ; c'était la Bible, trésor précieux que possédait, sans en connaître la valeur, son maître, riche des biens de la terre, mais fort indifférent sur ceux du ciel. Depuis maintes années, le saint volume était oublié sur ce rayon, ou l'avait relégué un cœur profane. Mais le moment était venu où ce trésor enfoui devait être retrouvé. Le valet prend le livre, il l'ouvre, et voyant que c'est une Bible, il se met à y lire. Jamais lecture, même du livre de Dieu, ne l'avait ébranlé comme celle-ci ; tout était si clair, si consolant, si plein de force, qu'il ne pouvait se persuader d'avoir déjà plus d'une fois lu les mêmes choses ; tout s'appliquait si bien à son état, qu'il lui semblait que chaque mot avait été écrit pour lui seul ; il croyait entendre la voix d'un tendre père rassurant son cœur contre l'adversité, et il ne pouvait se lasser de prêter l'oreille. En effet, les soucis sur sa maladie cédaient bientôt à une impression si puissante ; mais d'autres soucis bien plus cuisants ne tardèrent pas à en prendre la place ; l'angoisse de sa conscience sur ses péchés, les regrets d'une vie consumée pour néant et passée loin de Dieu. Toutefois ce tarder ne tarda pas à lui être enlevé par les promesses de grâce et de pardon faites en Jésus-Christ. Il se jeta entre les bras de ce miséricordieux Sauveur, et trouva par lui paix et vie en abondance. F. R.



## LES SIGNES DES TEMPS

«Heureux ceux qui font ses commandements.»

BALE (SUISSE), AOUT 1877.

JAMES WHITE,  
J. N. ANDREWS, RÉDACTEURS  
URIAH SMITH.

## PENSEES SUR LE LIVRE DE DANIEL.

EXPLICATION DU CHAPITRE 2: 43.

VERSET 43. « Mais ce que tu as vu le fer mêlé avec la terre de potier, c'est qu'ils se mêleront par semence humaine; mais ils ne se joindront point l'un avec l'autre, ainsi que le fer ne peut point se mêler avec la terre. »

Avec Rome tomba le dernier des empires universels. Jus qu'alors les éléments sociaux avaient été tels qu'il avait été possible pour une nation, s'élevant au-dessus de ses voisines en prouesses, en bravoure, et en connaissance de la guerre, de les attacher l'une après l'autre aux roues de son chariot, jusqu'à ce que toutes fussent consolidées en un grand empire, et qu'un homme assis sur le trône dominant pût faire respecter sa volonté comme loi chez tous les peuples de la terre. Quand Rome tomba, de telles possibilités étaient passées pour toujours. Brisé sous le poids de sa propre grandeur, il fut morcelé pour n'être plus jamais uni. Le fer fut mêlé à l'argile. Ses éléments ont perdu leur force de cohésion, et aucun homme, aucune combinaison humaine, ne peut de nouveau les consolider. Ce point est si bien développé par un auteur que nous ne pouvons mieux faire que de citer ses propres paroles.

« De là, son état de subdivision, la première force de l'empire disparaissait — mais non point comme celle des autres. Aucun autre royaume n'y devait succéder comme cela eût pu pour les trois qui l'avaient précédé. Il devait subsister dans ses dix subdivisions, jusqu'à ce que le royaume de la pierre le frappe en ses pieds, le brise en pièces, et disperse ses restes comme le vent disperse la paille dans l'air! Mais, pendant ce temps une partie de sa force devait demeurer. Car ainsi dit le prophète: « Et ce que les ortels des pieds étaient en partie de fer et en partie de terre, c'est que ce royaume sera en partie fort et en partie frêle. » Verset 42.

Comment pourriez-vous représenter les faits d'une manière plus forte? Pendant plus de quatorze cents ans, cette division en dix parties a existé. Plusieurs fois et à plusieurs époques, des hommes ont voulu ériger ces puissances en un immense empire. Charlemagne, Charles-Quint, Louis XIV et Napoléon l'ont successivement essayé. Mais aucun n'a réussi. Un simple verset de la prophétie était plus fort que toutes leurs armées. Leur propre puissance fut dissipée, abattue, détruite. Mais les dix royaumes ne furent pas réunis. En partie fort et en partie frêle, était la description prophétique. Et tels ont été aussi les faits historiques qui les concernent. Avec le livre de l'histoire ouvert devant vous, je vous le demande, Ceci n'est-il pas une exacte représentation des débris de ce puissant empire d'autrefois? Il régnait avec un pouvoir illimité. C'était la gouvernante du monde. Son sceptre fut brisé; son trône renversé; son pouvoir enlevé. Dix royaumes en furent formés et, brisé comme il le fut, il subsiste encore en partie frêle. Car ses dimensions continuent encore comme quand le royaume de fer se tenait droit sur ses pieds. Et maintenant il est en partie fort, c'est-à-dire qu'il retient, même dans son état de rupture, assez de sa force de fer pour résister à tout ce qui serait tenté pour fondre ensemble ses différentes parties. « Il ne se joindront point l'un avec l'autre » dit la Parole de Dieu. « Ils n'ont pas été réunis, » dit le livre de l'histoire.

« Mais alors, » peuvent dire les hommes, « il reste un autre plan. Si la force ne peut être efficace, la diplomatie et les raisons d'état le peuvent, nous voulons l'essayer. » Et c'est ce que prédit la prophétie quand elle dit: « Il se mêleront par semence humaine » c'est-à-dire que des mariages seraient contractés dans l'espérance de consolider leur pouvoir, et finalement de

réunir en un seul les dix royaumes divisés.

« Et cet expédient doit-il réussir? Non. Le prophète répond: « Ils ne se joindront point l'un avec l'autre, ainsi que le fer ne peut point se mêler avec la terre. » Et l'histoire est un commentaire parlant de l'exact accomplissement de ces paroles. Dès le temps de Canut à nos jours, il a été la politique des souverains régnants, le chemin battu qu'ils ont parcouru, afin de gagner un sceptre plus puissant, une domination étendue. Et l'exemple le plus signalé que l'histoire ait enregistré de nos jours mêmes, est le cas de Napoléon 1<sup>er</sup>. Il régnait sur un des dix royaumes. Il chercha à gagner par une alliance avec l'Autriche ce qu'il ne pouvait obtenir par la force, c'est-à-dire à fonder un empire fort et puissant. Et a-t-il réussi? Non. Le pouvoir même avec lequel il était allié éprouva sa destruction, dans les troupes de Blucher sur le champ de bataille de Waterloo! Le fer ne pouvait se mêler avec l'argile. Les dix royaumes subsistent encore.

« Et maintenant, si, comme résultat de ces alliances, ou pour d'autres causes, ce nombre est parfois interrompu, cela ne doit pas nous surprendre. C'est, sans doute, ce que veut nous enseigner la prophétie. Le fer était « mêlé avec la terre. » Car pendant un moment, vous ne les auriez pas distingués dans la statue. Mais ils ne devaient pas demeurer ainsi. « Ils ne se joindront point l'un avec l'autre. » La nature de leurs substances les empêchait d'une part, et la parole de la prophétie d'autre part. On devait essayer de les mélanger — même on pourrait en approcher, mais cet essai devait avorter. Et comment exprimer la puissance avec laquelle l'histoire affirme cette déclaration de la Parole de Dieu!

Même avec tous ces faits devant eux, avec toutes ces pléines déclarations de la page sacrée, affirmant leur pouvoir à travers le retour et le changement des siècles, les efforts des guerriers et la diplomatie et les intrigues des cours et des rois, quelques écrivains modernes ont manifesté une méprise si étonnante de cette prophétie qu'ils prédisent un futur royaume universel, et désignent pour cela un pouvoir européen, même à l'heure où ses armées décroissent, et où son prestige décline, comme le monarque destiné du monde. C'est en vain qu'on se dépense dans la promulgation d'une telle théorie, et illusoires sont les espérances ou les craintes qui peuvent résulter en soulevant une telle espérance. U. S.

## REPENTANCE, FOI ET BAPTÊME.

Ces trois devoirs sont intimement associés dans le Nouveau Testament. Ce sont les premiers devoirs de la religion chrétienne, car notre expérience chrétienne commence avec eux. Si nous étudions l'enseignement de Jean-Baptiste, de Christ et des apôtres, nous trouverons qu'ils insistent sur ces trois choses, dès le commencement même de leur instruction adressée au peuple. On peut lire la doctrine de Jean dans Matthieu 3; Marc 1; Luc 3; Jean 1. Nous trouvons la doctrine et l'exemple de Christ dans Matth. 3: 13-17; 4: 17; 28: 18-20; Marc 1: 14, 15; 16: 15, 16; Jean 3: 22, 23; 4: 1, 2. La doctrine et la manière d'agir des apôtres peuvent être considérées dans Act. 2: 38-41; 3: 19; 8: 12-16, 36-39; 9: 18; 10: 47, 48; 16: 14, 15, 32, 33; 22: 15, 16; Rom. 6: 1-5; Col. 2: 12; 1 Pierre 3: 21.

La repentance commence par la tristesse selon Dieu. 2 Cor. 7: 10. C'est quelque chose de plus que la tristesse; c'est un changement complet de la conduite. 2 Cor. 7: 14. Si l'homme sent dans son cœur la tristesse selon Dieu à cause du péché, il fera comme Esaïe l'a commandé lorsqu'il dit: « Cessez de mal faire. Apprenez à bien faire. » Es. 1: 16, 17. Zachée est un exemple de vraie repentance.

Il avait commis des extorsions, et il changea entièrement sa conduite. Il était affligé à cause de ses péchés et il cessa de s'y adonner, sa vie fut toute changée; et son content de cela, il rendit quatre fois autant à tous ceux auxquels il avait fait tort. Luc 19: 4-10. Lisez les parole

de Jean-Baptiste sur le sujet de la repentance dans Matth. 3: 1-10; 14: 3, 4; Luc 3: 3-14. Lisez aussi les paroles de Christ dans Luc 13: 1-5. Nous devons nous repentir parce que nous avons péché. Le péché est la transgression de la loi de Dieu. 1 Jean 3: 4. Par la loi nous est donnée la connaissance du péché. Rom. 3: 20. Sans la loi de Dieu il est impossible de connaître ce qu'est le péché. Rom. 7: 7. C'est l'Évangile qui commande à l'homme de se repentir, mais c'est la loi de Dieu qui convainc l'homme de péché et lui montre sa juste condamnation devant Dieu.

La foi en notre Seigneur Jésus-Christ nous rend capables de nous reposer sur lui, comme notre sacrifice pour le péché. Nous avons violé la loi de Dieu et méritons la mort. Rom. 6: 23; 3: 19, 22. « Sans effusion de sang, il ne se fait point de rémission des péchés. » Heb. 9: 22. Le Fils de Dieu a souffert la mort pour tous les hommes. Hébr. 2: 9. Par conséquent tout homme qui se repent de ses péchés et qui croit en Christ comme le grand sacrifice pour le péché, trouvera le pardon. La mort de Christ est acceptée par le Législateur à la place de la mort au pécheur. Rom. 3: 22-25; 8: 1-4. Le pécheur meurt au péché et étant mort doit par conséquent être enseveli et ressuscité à une nouvelle vie. Rom. 6: 4, 2.

Or nous avons cet enseignement et cette résurrection dans l'ordonnance du baptême. Rom. 6: 3-5; Col. 2: 12; 3: 1. C'est une des choses commandées de Dieu afin que nous ayons la rémission des péchés. Act. 2: 38. C'est le premier de nos devoirs, après que nous avons cru en Christ. Nous voyons dans le livre des Actes qu'il était pratiqué sans délai dans le cas de ceux qui étaient convertis. Act. 2: 38-41; 8: 36-38; 9: 18; 22: 16. Ce n'est point une chose de petite conséquence que nous obéissions à Dieu en ceci ou que nous le négligions. Marc 16: 16. Dieu a ordonné la repentance, la foi et le baptême. Ne négligeons point sa Parole en ceci. La repentance ne suffit pas sans la foi. La foi n'est point acceptable sans la repentance. Le baptême ne doit pas être traité comme inutile par ceux qui se repentent et qui croient. Notre devoir est d'obéir et non point de transgresser sa volonté. Le baptême est l'expression de notre foi dans la mort et dans la résurrection de Christ et c'est une profession publique du fait que nous sommes morts au péché, et que nous sommes déterminés à marcher dès lors en nouveauté de vie. J. N. A.

## L'HOMME DE PÉCHÉ.

Ceux qui croient en un invisible avènement de Christ avancent que l'homme de péché prédit par Paul dans 2 Thess. 2, ne doit pas être révélé avant que Christ soit venu invisiblement et qu'il ait enlevé son peuple. Mais nous avons montré que Christ vient visiblement quand il prend son peuple auprès de lui, et que la doctrine d'un avènement silencieux et invisible n'est pas vraie. Considérons maintenant ce que Paul a dit concernant la venue de l'homme de péché. Si nous étudions attentivement la seconde épître des Thessaloniens, nous verrons qu'ils avaient adopté l'idée que Christ viendrait de leur temps. Il sera montré ultérieurement que Paul écrivit sa seconde épître pour redresser cette opinion.

Ainsi il dit: « Or, mes frères, nous vous prions pour ce qui regarde l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, et notre réunion en lui, de ne vous laisser point subitement ébranler de votre sentiment, ni troubler par esprit, ni par parole, ni par épître, comme si c'était une épître que nous eussions écrite, et comme si le jour de Christ était proche. » 2 Thess. 2: 1, 2.

Ces paroles impliquent qu'ils avaient reçu cette idée d'un avènement imminant de Christ de ce que Paul même leur écrivit. Et si nous lisons ce qu'il leur écrivit dans 1 Thess. 4: 15-17, il ne nous semblera pas étrange qu'ils aient pu conclure que Christ viendrait pendant qu'ils seraient encore en vie. Mais Paul était surpris s'ils aient pu le comprendre si mal. Il

leur demanda s'ils avaient oublié ce qu'il leur avait dit quand il était avec eux concernant ce qui doit arriver avant la venue de Christ. 2 Thess. 2: 5. Il pense donc qu'il est bon de leur annoncer de nouveau les mêmes choses. Il dit: « Que personne donc ne vous séduise en quelque manière que ce soit; car ce jour-là ne viendra point que la révolte ne soit arrivée auparavant, et que l'homme de péché, le fils de perdition, ne soit révélé: lequel s'oppose et s'élève contre tout ce qui est nommé Dieu, ou qu'on adore, jusques à être assis comme Dieu au temple de Dieu, voulant se faire passer pour un Dieu. » Versets 2, 3, 4. L'apôtre leur annonce que le jour de Christ n'est pas proche. Il le prouve par le fait que l'homme de péché doit d'abord paraître et faire une certaine œuvre avant que le Seigneur soit révélé dans les nuées du ciel. Il ne peut y avoir de doute que, par l'homme de péché, Paul entend le même pouvoir malfaisant que Daniel prédit sous le nom de petite corne. Daniel 7: 8, 19-22, 24-27. Quand Paul était avec les Thessaloniens il avait parlé des événements qui doivent précéder le second avènement de Christ. Et par suite de la nature de ses rapports avec l'homme de péché, il paraît qu'il leur avait expliqué la chaîne prophétique de Daniel 7, et il est probable qu'il leur dit quelque chose de semblable à ceci: « Les quatre bêtes représentent les quatre royaumes universels, Babylone, la Perse, la Grèce et Rome. Les dix cornes représentent les dix royaumes en lesquels le quatrième ou empire romain devait être divisé. La petite corne représente un cruel persécuteur du peuple de Dieu qui s'élèvera après que les dix royaumes se seraient élevés. Ce pouvoir malfaisant devait avoir la domination pour un temps, des temps et une partie de temps. Alors il perdrait sa domination. Après cela, l'Ancien des jours s'assiéra en jugement. » Il était aisé pour Paul de montrer aux Thessaloniens combien il restait de ces prophéties à accomplir. Le quatrième empire était au faite de sa puissance du temps de Paul. Il devait d'abord être affaibli, ensuite brisé en dix royaumes, et alors devait s'élever le méchant, le prêtre-roi. Pour cette raison, la venue de Christ n'était pas proche du temps de Paul. 2 Thess. 2: 1, 2. Maintenant lisez le passage où il parle du temps de l'apparition de l'homme de péché:

« Mais maintenant vous savez ce qui e retient, afin qu'il soit révélé en son temps. Car déjà le mystère d'iniquité se met en train; seulement celui qui obtient maintenant, obtiendra jusques à ce qu'il soit aboli. Et alors le méchant sera révélé; mais le Seigneur le détruira par le souffle de sa bouche, et l'anéantira par l'éclat de son avènement. » Versets 6-8.

Observez les choses ici établies. Il y a un certain temps marqué dans la prophétie pour l'apparition de l'homme de péché et le commencement de son œuvre. Voyez la prophétie dans Dan. 7 et vous verrez quand cela doit être. C'était après la division de l'empire romain en dix royaumes. Paul dit que de son temps, il y avait quelque chose qui empêchait la révélation de l'homme de péché. Qu'était-ce? Voyez encore la prophétie de Daniel et vous ne pourrez vous tromper sur ce qui constituait l'empêchement à la révélation de ce cruel prêtre-roi. Il ne pouvait prendre sa place avant que l'empire romain eût été divisé en dix parties. Aussi longtemps donc que l'empire païen des Romains était debout, le prêtre-roi romain était empêché de faire son apparition. Les premiers chrétiens comprenaient si bien cela qu'ils priaient pour la continuation de l'empire romain non divisé, même lorsqu'ils souffraient de terribles persécutions, car ils savaient qu'un plus terrible persécuteur devait encore s'élever. Dans un autre moment, nous dirons quelque chose concernant leur témoignage.

Mais on nous dit que ce qui retenait la révélation de l'homme de péché était la présence de l'église; et que Christ doit premièrement venir invisiblement et enlever son peuple et qu'alors l'homme de péché sera révélé. Mais il n'est guère possible de réunir un plus grand nombre d'erreurs dans le même nombre de mots.



4. Daniel dit que les saints seraient livrés entre les mains de ce prêtre-roi, et qu'il les frapperait d'une terrible destruction. Dan. 7: 25. Mais s'il ne pouvait être manifesté qu'après que les saints seraient enlevés du monde, les paroles de Daniel seraient fausses. 2. Il n'y a point d'invisible avènement de Christ mentionné dans la Bible. Nous avons prouvé d'une manière conclusive que Christ viendra visiblement et avec le son d'une grande trompette quand il enlèvera son peuple. C'est l'avènement de Christ pour recevoir les siens que Paul décrit dans 1 Thess. 4: 15-17 d'une manière telle que les Thessaloniens pensèrent qu'il arriverait de leur temps. Et c'est à l'égard de cette venue de Christ pour rassembler son peuple que Paul parle dans 2 Thess. 2 orsqu'il cherche à redresser leur erreur que Christ viendrait dans le temps de leur vie. Non seulement la nature de son argument exige que sa correction de leur erreur concernant le temps de l'avènement de Christ pour rassembler son peuple se rapporte à cet avènement et non à quel-que autre avènement dans un temps plus éloigné dont les Thessaloniens n'avaient rien dit et ne connaissaient rien, mais Paul affirme expressément dans 2 Thess. 2: 1 qu'il parle de la venue de Christ pour rassembler les siens.

Mais si Paul n'avait pas enseigné que l'homme de péché doit être révélé et faire son œuvre avant que Christ vint pour son peuple, mais eût enseigné au contraire que l'homme de péché ne pouvait être révélé qu'après la venue de Christ, de quelle valeur un tel enseignement eût-il été sur l'erreur des Thessaloniens que Christ viendrait de leur temps? Mais Paul en réfère à cette révélation de l'homme de péché comme une preuve conclusive que Christ ne pouvait venir avant qu'une période considérable de temps se soit écoulée. Aucun homme raisonnable peut-il douter que l'homme de péché doit être révélé avant que le Sauveur vienne prendre son peuple à lui? Je parle comme à des hommes sages, jugez vous-mêmes ce que je dis.

Finalement nous réclavons de nouveau l'attention sur Dan. 7, afin que nous puissions juger droitement de l'opinion de ceux qui font l'assertion que l'homme de péché ou la petite corne ne s'est pas encore élevée et ne peut s'élever qu'après la venue de Christ. Voyons ce qui a été accompli. 1° Nous avons eu les quatre premiers royaumes représentés par les quatre bêtes. 2° Rome, le quatrième royaume a été partagé en dix royaumes. Ceci fut accompli dans les cinq cents ans après la naissance de Christ. Cette vision fut donnée au prophète environ 550 ans avant Jésus-Christ, de sorte que moins de onze cents ans suffirent à l'accomplissement de toute chose avant que s'élevassent les dix royaumes. Mais quoique la petite corne devait s'élever peu après les dix rois, quatorze cents ans se sont écoulés depuis leur élévation, et la petite corne est encore à venir!

Onze cents ans, accomplissent toute chose dans la vision de Daniel 7, excepté l'élévation de l'homme de péché. Quatorze cents ans se sont à peu près écoulés depuis que s'éleva le dernier des dix royaumes, et maintenant la petite corne ne s'est pas élevée! N'y a-t-il pas quelque chose de déraisonnable dans une telle exposition de cette prophétie?

Mais n'est-il pas vrai qu'un puissant prêtre-roi s'éleva à Rome immédiatement après la division de l'empire en dix royaumes? L'empereur d'Orient ne fit-il pas du pape le chef légal de l'Eglise universelle? Ce prêtre-roi n'a-t-il pas été capable d'humilier les plus puissants monarques de l'Europe? N'a-t-il pas causé la destruction d'un immense nombre de serviteurs de Dieu? N'a-t-il pas réclamé des prérogatives qui n'appartiennent qu'à Dieu seul? N'a-t-il pas pensé pouvoir lui-même changer la loi de Dieu? N'a-t-il pas professé de libérer les hommes de l'obligation des serments les plus solennels?

N'a-t-il pas prétendu même se libérer de son propre serment? N'a-t-il pas eu la domination pour l'exacte période marquée dans la prophétie? Et n'a-t-il pas maintenant perdu sa domination, juste-

ment comme il est prédit que ce serait en connection immédiate avec le jugement lui-même? Y a-t-il une seule chose prédite concernant la petite corne qui n'ait pas été accomplie dans l'histoire des papes?

Au temps de Paul le jour de Christ n'était pas proche parce que l'homme de péché devait premièrement venir et faire son œuvre. De nos jours, la venue de Christ est près d'être à la porte, parce que l'homme de péché a maintenant accompli son œuvre prédicté. Il attend d'être détruit par l'éclat de l'avènement de Jésus-Christ. L'invisible avènement de Christ et la révélation de cet homme après un tel avènement sont deux graves erreurs. L'homme de péché attend maintenant la révélation du Fils de Dieu du ciel pour recevoir sa juste punition de Celui dont il a usurpé l'office. J. N. A.

### SERMON SUR LA MONTAGNE.

#### Troisième Article.

Il n'y eut jamais homme, vivant parmi les hommes, plus cruellement calomnié que le Fils de l'homme. Il rencontrait à chaque pas les plus amères paroles. Ils le haïssaient sans cause. Les pharisiens louèrent des hommes pour aller répéter de ville en ville les faussetés qu'ils inventaient eux-mêmes pour détruire l'influence de Jésus. Mais il se tient calme devant eux déclarant que l'opprobre était une partie du lot du chrétien, conseillant ses disciples comment ils devaient aller au-devant des flèches de malice, les endurant, non point en défaillant sous la persécution, mais en pratiquant la parole de leur Maître: «Réjouissez-vous, et tressaillez de joie;» «car on a ainsi persécuté les prophètes qui ont été avant vous.» Jésus continua à imprimer dans le cœur de ses disciples, le sentiment de leur responsabilité dans leurs relations avec le monde. Il dit:

«Vous êtes le sel de la terre; mais si le sel perd sa saveur, avec quoi le saleront-ou? Il ne vaut plus rien qu'à être jeté dehors et foulé des hommes.»

Le peuple pourrait voir le sel blanc, étincelant sur le sentier, où il avait été jeté parce qu'il avait perdu sa saveur et était par conséquent hors d'usage. Jésus se sert du sel comme d'un exemple de la vie chrétienne et de ses enseignements parmi les hommes.

Si ce n'était pas pour les quelques justes qui habitent la terre, la colère de Dieu ne tarderait pas un instant de punir les méchants. Mais les prières et les bonnes œuvres des enfants de Dieu préservent le monde; ils sont la saveur de sa vie. Mais si les chrétiens sont ainsi seulement de nom, s'ils n'ont pas le caractère de la vertu, et une vie pieuse, ils sont comme du sel qui a perdu sa saveur. Leur influence sur le monde est mauvaise; ils sont pires que les incrédules.

Jésus se servait ainsi d'emblèmes par lesquels il pouvait enseigner sa vérité à ses disciples. Le peuple était accouru pour l'entendre quoiqu'il fût encore bien tôt. Le soleil glorieux s'élevait de plus en plus dans le ciel bleu, chassait l'obscurité qui s'enfuyait dans les vallées et les étroits défilés des montagnes. La gloire du ciel d'orient n'était pas encore affaiblie.

La lumière de l'astre du jour couvrait le pays de sa splendeur, la placide surface du lac reflétait la lumière dorée et miroitait les nuages pourprés du matin. Sur l'herbe et les fleurs scintillaient les gouttes de rosée. La nature souriait sous la bénédiction d'un nouveau jour, et les oiseaux chantaient doucement dans le feuillage des arbres. Le Sauveur, jetant un coup d'œil sur le peuple qui était devant lui, puis sur le lever du soleil, dit à ses disciples: «Vous êtes la lumière du monde.» Cette figure était particulièrement frappante. Comme le soleil éclaire la campagne de ses rayons vivifiants et chasse les ombres de la nuit, ainsi les disciples devaient répandre la lumière de la vérité, et chasser les ténèbres morales qui s'étendent sur le monde. Vus à la lueur du matin les villes et les villages étagés sur les pentes et les sommets des collines environnantes formaient comme le cadre de la scène. Jésus y faisait allusion en disant: «Une ville située sur une mon-

tagne ne peut point être cachée. Et on n'allume point la lampe pour la mettre sous un boisseau, mais sur un chandelier; et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Ainsi, que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est aux cieux.» Dans ces paroles, Jésus enseignait à ses disciples que s'ils voulaient diriger les autres dans le chemin de la justice, leur propre exemple devait être juste, et leurs actes refléter la lumière de la vérité.

Les misères morales abondent, et les ténèbres couvrent la terre; mais les disciples de Christ sont représentés comme des lumières éclairant au milieu de l'obscurité de la nuit. Leurs rayons révèlent les dangers qui se trouvent dans les sentiers des pécheurs, et montrent le vrai chemin de la justice et du salut. Si ceux qui professent être disciples de Christ, et d'avoir la lumière de la vérité, ne sont pas soigneux de présenter cette vérité aux autres d'une manière convenable, ceux qui sont dans les ténèbres de l'erreur n'y verront aucune beauté.

Si une personne, portant une lanterne pendant une nuit obscure pour éclairer le chemin d'un voyageur, vient à s'interposer entre la lumière et le voyageur, l'obscurité de la nuit sera rendue encore plus intense pour celui que l'on conduit. Il en est ainsi de beaucoup de ceux qui essayent de présenter la vérité de Dieu à d'autres; ils cachent la lumière précieuse avec leur propre caractère défectueux, se tenant en évidence dans leur laideur, et en détournant beaucoup de la vérité. Le caractère de ceux qui professent être disciples de Christ doit être tel, et leurs actions si exemplaires que le monde soit attiré vers une religion qui porte de tels fruits de justice. Les hommes seront portés à étudier et à embrasser ses principes par le fait que la vie de ses représentants brille d'un tel éclat de pureté qu'ils sont comme des phares éclairant les ténèbres du monde.

Les pharisiens se retiraient du monde, et se mettaient ainsi dans l'impossibilité d'exercer une influence sur le peuple et parmi le monde; mais Jésus appelle ses disciples «la lumière du monde.» Leurs enseignements et leur exemple devaient chasser l'erreur, et toutes les nations et peuples devaient éprouver leur influence. La religion de la Bible ne doit pas être confinée dans une maison ou entre les murs d'un temple. Elle ne doit pas être seulement exposée pour notre propre avantage, et ensuite mise de côté, mais elle doit sanctifier la vie journalière, se manifester dans chaque transaction et dans toutes les relations de la vie sociale. Une telle religion est en parfait contraste avec celle des Pharisiens, qui consistait seulement dans l'apparente observation des règles et des cérémonies, et ne répandait aucune influence ennoblissant leur vie.

Jésus était surveillé secrètement par des espions prêts à saisir tout mot indiscret qui aurait pu s'échapper de ses lèvres. Le Sauveur était bien averti des préventions qui existaient dans l'esprit de ses auditeurs. Il ne dit rien pour ébranler la foi des Juifs dans la religion et les institutions de Moïse.

La même voix qui donna la loi morale et la loi cérémonielle, qui formaient la base de tout le système judaïque, proclama aussi les paroles d'induction sur la montagne. C'est à cause de sa grande vénération pour la loi et les prophètes que Jésus chercha à briser les liens de superstitions qui enveloppaient les juifs. Il voulait que non seulement ils observent la loi, mais qu'ils développent les principes de cette loi et les enseignements des prophètes.

Jésus critiquait sévèrement la fausse interprétation que les Juifs donnaient à la loi, tout en mettant suffisamment en garde ses disciples contre le danger de négliger les vérités vitales données aux Hébreux. Jésus n'était pas venu pour détruire leur confiance dans les instructions qu'il leur avait lui-même données par Moïse dans le désert. Mais, quoiqu'il leur enseigne à rendre à cette loi le respect qui lui est dû, il désire les conduire à des vérités plus élevées, à des connais-

sances plus grandes, afin qu'ils puissent avancer dans une lumière plus claire.

Comme Jésus expliquait à ses disciples leurs devoirs dans les œuvres de justice, les pharisiens virent que les doctrines enseignées condamnaient leurs actions, et, afin d'indisposer le peuple contre le grand Docteur, murmuraient les uns aux autres que les leçons de Jésus étaient en opposition avec la loi de Moïse, parce qu'il ne faisait pas mention de cette loi. De cette manière, ils désiraient soulever l'indignation du peuple contre Christ. Mais Jésus voyant leur intention, en présence de la grande foule, et d'une voix claire et distincte, à la grande défitte de ses ennemis, fit la déclaration suivante:

«Ne croyez pas que je sois venu anéantir la loi ou les prophètes; je ne suis pas venu les anéantir, mais les accomplir. Car je vous dis, en vérité, que jusqu'à ce que le ciel et la terre soient passés, un seul iota, ou un seul trait de lettre de la loi, ne passera point, que toutes ces choses ne soient faites.» Ici Jésus réfute les accusations des pharisiens. Sa mission dans le monde était de satisfaire aux exigences de cette loi sacrée qu'ils l'accusaient de violer. Si la loi de Dieu avait pu être changée ou abolie, Christ n'aurait pas eu besoin de venir dans un monde perdu pour souffrir la conséquence de la transgression de l'homme. Jésus vint pour expliquer la relation de la loi de Dieu avec l'homme, et pour montrer ses préceptes par l'exemple de son obéissance. Il déclare ensuite que, «Celui donc qui aura violé l'un de ces petits commandements, et qui aura enseigné ainsi les hommes, sera tenu le plus petit au royaume des cieux.» C'est ainsi que Jésus proclame la valeur de la loi morale. Ceux qui désobéissent aux commandements de Dieu, et qui enseignent aux autres à faire la même chose par leur exemple, sont condamnés par Christ. Ils sont les enfants du malin qui, le premier, fut rebelle à la loi de Dieu. Ayant explicitement déclaré son respect pour la loi de son Père, Jésus, dans ces mots, condamne les pratiques des Pharisiens, qui étaient stricts dans leur observance extérieure de cette loi pendant que leurs cœurs et leurs vies étaient corrompus:

«Car je vous dis que si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.» La justice que Jésus réclame est la conformité du cœur et de la vie à la volonté de Dieu telle qu'il l'a révélée. Jésus enseignait que la loi de Dieu devait régler les pensées et les desirs de l'esprit. La vraie piété élève les pensées et les actions; alors la pratique extérieure de la religion s'accorde avec la pureté intérieure; alors les cérémonies qu'exige le service de Dieu ne signifient point des rites, semblables à ceux des pharisiens hypocrites. E. G. W.

### LA FUTURE RESTAURATION D'ISRAËL.

Les promesses faites au peuple hébreu sont dignes d'une étude attentive. Elles peuvent être divisées en plusieurs classes. 1° Les promesses qu'ils n'auraient jamais en captivité. 2° Les promesses de restauration de la captivité de Babylone. 3° Les promesses de certaines bénédictions extraordinaires après leur retour de Babylone et avant l'abolition de la loi cérémonielle par la mort de Christ. 4° Les promesses d'une distinction extraordinaire pour Jérusalem et les Juifs durant la dispensation évangélique. 5° Les promesses de la restauration finale de tous les peuples Hébreux de tous les âges dans leur propre pays quand la nouvelle terre sera créée.

Cette classification sera trouvée très-utile par ceux qui étudient la Bible. Prenons quelques exemples sur chaque classe. 1° Les promesses qu'ils n'auraient jamais en captivité. Nous voyons que lorsque Israël fut sur le point d'entrer dans la terre promise Moïse fit à ce peuple la promesse de toute les bénédictions terrestres que l'on puisse concevoir. Deut. 28: 1-14. Parmi celles-ci se trouvaient les déclarations que Dieu frapperait leurs ennemis qui pourraient s'élever contre eux et que leurs ennemis qui sortiraient



contre eux par un chemin, s'enfiraient devant eux par sept chemins; et que Dieu ferait que tous les peuples de la terre auraient peur d'Israël; qu'ils seraient à la tête des nations et non point à l'arrière; qu'ils seraient au-dessus et non point au-dessous d'elles. Deut. 28: 7, 10, 13. Ils seraient exemptés de toute calamité, et en particulier de la captivité chez leurs ennemis. Mais ces promesses étaient toutes conditionnelles. Elles étaient accompagnées d'un si.

Ces choses arriveraient s'ils étaient obéissants. Voyez versets 1, 13, 14. Le livre des Juges parle de plusieurs périodes où ils furent subjugués par leurs ennemis auxquels ils auraient pu échapper en demeurant fidèles à l'Éternel, comme le récite le rapporte clairement dans chacun de ces cas. Et même avant la captivité dans Babylone, Dieu promit de protéger leur ville contre Nébucadnetsar et qu'elle subsisterait à toujours s'ils obéissaient à l'Éternel. Jér. 17: 19—27. Mais ces promesses furent perdues par leur désobéissance. Examinons maintenant la seconde classe.

2<sup>e</sup> Les promesses de la restauration après la captivité de Babylone. On pourra remarquer que presque toutes les prophéties qui parlent de la restauration d'Israël dans leur propre pays furent faites avant la captivité de Babylone. Beaucoup n'y prennent pas garde; mais les seuls prophètes qui écrivirent après la captivité de Babylone furent Aggée, Zacharie et Malachie. Presque toutes es prédictions des prophètes concernant la restauration d'Israël dans leur propre pays, se rapportent au retour de cette captivité, mais cette restauration est oubliée par beaucoup de ceux qui semblent penser que toutes les promesses que Dieu fit de ramener les Juifs dans leur propre pays, doivent appartenir au futur; quand en vérité la plus grande partie ont été accomplies dans la restauration de Babylone. Le 32<sup>e</sup> chap. de Jérémie est un bon exemple de cette classe de prophéties. Voyez en particulier les versets 37—44. La 3<sup>e</sup> classe réclame ensuite notre attention.

3<sup>e</sup> Les promesses de certaines bénédictions particulières après le retour de la captivité de Babylone et avant l'abolition de la loi cérémonielle à la mort de Christ. Nous avons un exemple très-remarquable de ceci dans Ezé. chap. 40—48.

Cette prophétie fut adressée aux Juifs peu après que leur temple eût été détruit. C'était l'offre d'un autre temple plus glorieux que le premier. Beaucoup supposent que ceci doit être accompli dans le futur royaume de Dieu après que Jésus-Christ aura pris le siège de David son père. Mais les 45<sup>e</sup> et les 46<sup>e</sup> chapitres montrent que ce devait être accompli sous le règne de rois qui n'étaient que de faibles mortels. Et tous les chapitres montrent que cela devait être accompli avant l'abolition de la loi cérémonielle à la mort de Christ. Ce sanctuaire fut offert à Israël sous la condition de leur réformation comme peuple. Voyez chap. 43: 9—44. La traduction française n'exprime pas la condition aussi clairement que ne le fait la traduction anglaise qui, dans ce passage, est plus fidèle au texte original que le français. Cette prophétie tombe sous la règle exprimée par Jérémie, dans son 48<sup>e</sup> chap. vers. 7—44. La prévue que la nation Juive a manqué de remplir les conditions sous lesquelles ce sanctuaire et cette grande gloire étaient promis se voit dans le fait que lorsque Cyrus roi de Perse donna la permission entière à tout Israël de retourner et de bâtir le temple une petite partie seulement retournèrent dans leur pays. Voyez Esd. chap. 1 et 2.

4<sup>e</sup> Les promesses d'une distinction extraordinaire pour Jérusalem et les Juifs durant la dispensation évangélique. Quand Christ s'offrit lui-même aux Juifs comme leur roi, de la manière prédite par Zacharie, (chap. 9: 9) c'était à eux à décider si leur cité devait être détruite par les Romains ou si elle devait être préservée et protégée par Lui comme le lieu central de son culte pendant la dispensation chrétienne. Si, comme nation, ils avaient reçu leur roi, leur cité aurait été sous la protection de Dieu et leur temple une maison de prière, où toutes les nations se seraient rendues avec une joie solennelle. Le prophète Zacharie présente ces deux images; malheureusement les Juifs à la grande crise de leur histoire nationale firent le choix fatal et Christ pleura en voyant ce qu'ils avaient choisi. Luc 19: 41—44. Jérusalem et ses enfants furent exclus de la famille d'Abraham comme Agar et Ismaël et pour une même raison. Gal. 4: 25, 29, 30.

5<sup>e</sup> Les promesses de la restauration de

tous les pieux Hébreux de tous les âges dans leur propre pays. Nous croyons fermement à la future restauration de tous les saints d'Israël, pris dans un sens littéral, dans le vrai pays, antérieurs en leur possession et qu'ils le posséderont éternellement. Voyons ce que la Bible promet.

La nouvelle terre est créée, suivant Pierre, après le grand embrasement qui fondra la terre qui existe maintenant. 2 Pierre chap. 3. La nouvelle Jérusalem doit avoir une place sur la nouvelle terre comme la capitale du royaume, et comme le siège du trône de Dieu. Apoc. 21. Et nous y lisons ceci « et les nations qui auront été sauvées marcheront en sa lumière. » Apoc. 21: 24. Ainsi il existera une distinction nationale dans la nouvelle terre.

Mais remarquez de qui ces nations sont composées: de ceux-là seulement qui sont sauvés, ceux qui sont rachetés à Dieu, par le sang de Christ de chaque nation seront les représentants de ces nations dans le royaume de Dieu. Apoc. 5: 9; 7: 9, 13, 14. Et nous apprenons que le Seigneur, en écrivant les noms de ses serviteurs dans son livre y inscrit aussi la nationalité de chacun. Ps. 87: 3—6. Chaque chose sera dans un ordre parfait dans le royaume éternel de Dieu; les rachetés seront classés par nation, afin que chacune ait dans la nouvelle terre son propre héritage. Israël littéral sera une des nations sauvées dans la nouvelle terre. Il sera composé, non de tous ceux qui sont Israël selon la chair, mais de ceux d'entre eux qui auront été sauvés par le sang de Christ. Sans doute, la partie de la nouvelle terre qui correspondra au pays de Canaan, leur sera donnée pour leur propre héritage. Cette restauration d'Israël est prédite par Ezéchiel au chap. 37. Elle ne concerne pas les Juifs d'une certaine génération sans égard à leur caractère, mais elle concerne les Hébreux pieux de tous les âges. Elle est accomplie par leur résurrection, leur changement à l'immortalité, et leur établissement dans leur propre pays pour tous les âges. Cette restauration de tous les Israélites pieux, arrivera de la manière la plus sûre.

J. N. A.

#### LA FAMILLE CROSS.

Nota: Pour l'intelligence du récit, nous dirons d'abord que le mot cross signifie en anglais fâcheux, de travers.

«HELAS! je pense que nous sommes nommés à juste titre Cross, car nous sommes certainement la famille la plus fâcheuse dont on puisse faire mention!» exclaimait Marguerite Cross, en se jetant sur une chaise et en posant sa tête sur la tablette de la fenêtre. «Voilà maman grondant Tom parce qu'il siffle dans la maison, et papa qui me gourmande parce que je lui ai demandé une faveur. Et il en est toujours ainsi; réponses dures, bourrues et sarcasmes mordants, sont la plupart des paroles que nous échangeons entre nous.»

«Pourquoi ne montres-tu donc pas l'exemple, en faisant la demoiselle Aimable toi-même?» répondit sa sœur Clara, qui se tenait devant la glace et arrangeait sa coiffure.

«J'en aurais de beaux moments de réprimandes et de sarcasmes, si je le faisais,» répliqua Marguerite. «Mais, vraiment, Clara, cela m'a troublé beaucoup ces derniers temps; dans le fait, c'est depuis que j'ai fait une visite à tante Alice et que je vis un tel contraste. Ils étaient si polis les uns envers les autres, et si prévenants que c'était un vrai bonheur de vivre avec eux.»

«J'espère que tu as pris quelques bonnes leçons,» remarqua Clara ironiquement, «et que tu peux enseigner dans cet art.» «J'aurais un grand champ d'activité; mais je crains qu'une grande partie soit un terrain pierreux,» répliqua Marguerite.

La conversation en resta là; Clara quitta bientôt la chambre et Marguerite fut seule avec ses pensées.

«C'est la vérité,» se dit-elle tristement. «C'est la vérité. Nous sommes tellement drapés dans notre égoïsme que l'amour naturel entre nous est froid comme la mort. Même père et mère semblent avoir perdu tout amour l'un pour l'autre — s'ils en ont jamais eu — et quant à nos filles et Tom, ils cherchent plutôt à se fuir qu'à se rapprocher; et je crois vraiment que si l'un de nous faisait une caresse à un autre, il passerait pour fou. Je suis tellement fatiguée de ces brusqueries et de ces gronderies sans fin. Je veux essayer de faire quelque chose pour rendre notre famille plus unie; et s'ils

en rient, ils le peuvent. Je vais commencer ce moment même. Marie a une de ses mauvaises migraines; je veux aller et m'asseoir à côté d'elle, si je ne puis faire davantage.»

Avec le ferme désir d'agir, et la résolution d'essayer d'amener un état d'accord plus parfait, Marguerite se leva et se rendit dans la chambre de sa sœur. Elle ouvrit la porte doucement et entra. Marie était couchée avec les yeux fermés et gémissait comme si elle avait de grandes douleurs. Elle ouvrit languissamment les yeux au bruit des pas de Marguerite, mais les ferma immédiatement.

Marguerite s'approcha doucement du lit, et, posant sa main sur la tête de sa sœur, dit: «Pauvre fille! La tête te fait donc bien mal? Laisse-moi la mouiller ou la froter un peu.»

Marie, peu accoutumée à la sympathie ou à être assistée, répondit: «Non, rien ne peut me soulager. Laisse-moi plutôt seule et le mal s'en ira de lui-même.»

«Mais ne puis-je pas faire quelque chose pour toi?»

«Non, je n'ai besoin de rien. Je l'ai supporté jusqu'à présent, je pense que je peux le supporter encore un moment,» dit Marie d'un air chagrin.

Si Marguerite se fut attendue à voir sa sympathie, appréciée, cette répulsion l'aurait découragée; mais elle s'attendait précisément à une telle réception, et elle avait pensé à ce qu'elle aurait à faire. Sans prendre garde aux paroles de sa sœur, elle se rendit en hâte à la cuisine, prit un bassin d'eau, et retournant auprès de sa sœur, elle lui banda la tête, lui lava les tempes et mouilla ses mains fiévreuses. Marie ne fit aucune résistance, mais demeura les yeux fermés, pendant que Marguerite accomplissait ces actes de bienveillance. Elle ferma les jalousies, s'assit près du lit, et peu après, eut la satisfaction de reconnaître par la tranquille respiration que Marie s'était endormie. Alors Marguerite sortit furtivement de la chambre, et un sentiment de joie tel qu'elle n'en avait jamais éprouvé jusqu'alors se glissa dans son cœur. Ce fut sa première leçon de sympathie, et elle la trouva aussi douce que la brise du matin.

Peut-être que Marguerite Cross n'en aurait pas été, dans ce moment de sa vie, à faire ses premières expériences, dans ce nouveau champ pour elle, si les circonstances de sa vie eussent été autres qu'elles avaient été. Mais les enfants Cross étaient nés et avaient été élevés à l'école de la confiance en soi-même. Leur mère croyait que les enfants pouvaient être très-facilement gâtés en leur témoignant trop d'affection. Elle les avait par conséquent élevés en leur refusant rigoureusement toute caresse; et avait implanté dans leurs cœurs tant d'égoïsme que cela avait fait de la famille une scène de discorde. Ils apprirent vite combien de sympathie ils pouvaient attendre de leur mère; car s'ils venaient avec quelque blessure au corps, elle les enveloppait de linges, et prenait en même temps un soin particulier de leur faire comprendre que c'était leur propre négligence qui était la cause première de l'accident; mais s'ils venaient avec un cœur meurtri, la sympathie lui coûtait plus que des chiffons, elle demeurait tout indifférente. Ainsi grandirent les enfants Cross, «drappés dans leur égoïsme,» comme l'avait dit Marguerite; aussi loin que ce qui regarde la vie intérieure, ils avaient vécu aussi éloignés les uns des autres que si un continent les avait séparés.

«Que fais-tu Marguerite? Pourquoi ne viens-tu pas dîner?» dit Mme Cross, comme la famille, sauf Marguerite et Marie, était assise à la table. — «Je viens bientôt, maman; mais ne m'attendez pas.» Dans ce moment, Marguerite entra avec un plateau sur lequel étaient quelques rôties appétissantes.

«Oh!» exclama son frère Tom. «La reine Marguerite est frande aujourd'hui; je le suis aussi.» Et se levant, il prit les plus belles tranches. Tous s'attendaient à voir une scène de colère; personne plus que Tom lui-même. Mais Marguerite, le regarda seulement avec une étrange expression — la bouche demi-souriante et demi-sérieuse — et dit: «Très-bien, j'en puis faire d'autres; prends-les Tom, si tu les désires.» Mais Tom n'en voulait point. Il les avait prises dans l'unique but de la tourmenter, et il n'avait pas réussi. Ainsi, il les lui rendit en disant: «Je n'ai pas besoin de la nourriture de poupon, je voulais voir tes yeux en colère.»

«Etait-ce là ton jeu? alors tu mérites un coup;» et elle lui donna amicalement un petit coup sur l'oreille.

«Où vas-tu?» demanda la mère, à regret.

«Dans la chambre de Marie. J'ai pensé

qu'il se pourrait qu'elle mangeât quelque chose si je le lui portais, répondit Marguerite.

«Marie est-elle si malade?» demanda Mr Cross.

«Je ne savais pas que c'était autre chose qu'un de ses maux de tête,» répondit Mme Cross avec inquiétude.

«Et c'est aussi tout ce qu'elle a,» dit Clara. «Mais Marguerite est devenue bonne Samaritaine. J'ai regardé dans la chambre de Marie cette après-midi, et j'ai vu Marguerite lavant la tête de Marie qui était tout enveloppée, et s'agitait comme si elle eût été dans ses derniers moments. Je lui ai offert de faire quelque chose pour elle, mais elle m'a répondu froidement de la laisser seule, et c'est ce que j'ai fait.»

On n'ajouta rien jusqu'à l'arrivée de Marguerite, alors Mme Cross demanda si Marie était mieux.

«Elle dit qu'elle est mieux, mais elle est très-faible. Elle a beaucoup souffert,» dit Marguerite.

«Comment a-t-elle consenti à recevoir tes soins?» dit Clara en regardant Marguerite. «Elle m'a renvoyée très-vivement quand je lui ai offert mes services.»

«Je n'ai pas offert mes services,» répondit Marguerite.

«Elle ne les a pas demandés, je suis sûr; elle serait morte premièrement,» dit Tom.

«Non, elle ne les a pas réclamés, et je ne lui ai pas demandé non plus ce qu'elle désirait que je lui fisse. On sait parfaitement ce qu'on a à faire quand on désire l'accomplir,» dit plaisamment Marguerite.

«Oh, ma chère!» dit Clara, «c'est ta coutume, n'est-ce pas? Mais, ce qu'il y a de sûr, c'est que lorsque j'offre mes services et qu'on les refuse, je ne sollicite pas davantage.»

«C'est mon opinion que fort peu de gens ont eu l'occasion de les refuser,» dit Tom en se levant de table et se préparant à faire sa visite à la ville.

«Personne ne demande votre opinion, monsieur,» rétorqua Clara.

«Comme elle peut vite s'irriter,» dit Tom avec provocation.

«O Tom! dit Marguerite désirent prévenir une querelle. «Sais-tu que Ned Rogers est parti pour le Sud?»

«J'en ai un peu entendu parler; il me doit 125 francs le frison,» répliqua Tom.

«Penses-tu que tu pourras les obtenir?» demanda Marguerite, lui montrant ainsi qu'elle y prenait intérêt.

«Peut-être.»

«Ca lui fera plus de tort qu'à toi,» dit Marguerite. «Car cela ne nuit qu'à la bourse, tandis que cela nuit à sa réputation.»

«Hum! Ma bourse m'est plus précieuse que sa réputation,» répliqua Tom, en allumant son cigare.

Marguerite ne désirait pas entrer en discussion avec son frère; elle avait seulement cherché à éviter une dispute entre sa sœur et son frère, et elle avait réussi; alors, sans répondre à la dernière remarque de Tom, elle courut dans la chambre de Marie. Elle trouva l'invalide assise, et elle s'informa obligeamment de sa santé.

«Je suis beaucoup mieux,» dit Marie; «Je n'ai jamais eu une migraine aussi mauvaise, et elle ne s'est jamais passée si vite. Et je pensais justement, Marguerite, qu'un peu de soin fait quelquefois du bien.»

«Si cela t'a soulagée autant que moi, nous saurons mieux comment faire une autre fois,» dit Marguerite, rangeant la chambre d'un air embarrassé; car de telles confidences et confessions étaient entièrement nouvelles entre les deux sœurs. Cette soirée, comme Mr et Mme Cross étaient assis seuls dans la chambre, Mr Cross s'informa de la santé de Marie.

«Elle est descendue après-dîner; je pense qu'elle n'est pas plus mal que d'habitude,» dit Mme Cross.

«C'était bien aimable de la part de Marguerite, de la soigner et de la visiter,» dit Mr Cross brusquement, car il savait qu'il était sur un terrain dangereux.

Mme Cross n'avait jamais aimé qu'on prit garde aux petites indispositions, c'est malsain, disait-elle; les enfants savent si tôt contrefaire la maladie. A sa grande surprise, elle répondit:

«Oni, Marguerite est presque une héroïne, car tous les autres en parlent. J'ai toujours pensé que Marguerite était plus affectueuse qu'aucun autre. Elle ressemble à votre sœur Alice.»

«Il y a des différences entre les gens,» continua Mme Cross.



« Quelques-uns sont toujours aimables, caressants et tournent autour de quelqu'un ; d'autres pensent autant, mais n'ont aucun soin de le démontrer. Ne pensez-vous pas qu'il y ait une grande différence, monsieur Cross ? »

« Je veux vous dire ce que j'en pense, mère. Je crois qu'il y a une différence, mais je pense que les gens la font eux-mêmes. »

« Je crois que Dieu a mis des sentiments généreux dans chaque cœur, mais les influences les changent ou les développent. »

Mais je pense que nous repoussons ces chaudes impulsions, et nous en déduisons que toutes les démonstrations de tendresse sont de la faiblesse et de la mollesse, et nous les froissons tellement que nos cœurs en sont refroidis au point qu'il faudrait un ange de Dieu pour les dégeler. »

Mr Cross avait été éloquent dans cette matière. Mme Cross soupira et dit : « Oui, je ne sais pas, ce n'est pas dans la nature de faire du bruit ; mais je crois que j'aime mes enfants autant qu'aucune autre mère, mais j'ai quelquefois pensé qu'ils ne croient pas ainsi. » Pauvre mère ! Elle avait semé, et maintenant elle récoltait.

« J'aimerais que Tom passât ses soirées à la maison, » dit Marguerite, une veillée pendant laquelle ses sœurs et elle étaient assises en travaillant autour de la table de famille. »

« Je m'étonne pourquoi les garçons désirent toujours courir quelque part pendant les veillées. »

« Parce qu'ils aiment les compagnies grossières, je pense, » répliqua Marie. »

« Je pense qu'ils aiment à aller où ils sont le plus appréciés, » dit Marguerite. « Nous criions toujours après lui quand il est à la maison. »

« Oui, il n'y a rien de surprenant, » dit Clara « quand il emmène nos ouvrages de laine, qu'il se moque de nos robes et qu'il incommodé chacun. Pour ma part, je suis toujours heureuse de le voir partir. »

Après une longue pause, Marguerite dit : « Maman, pourrais-je avoir ce vieux fourneau qui est dans la remise ? »

« Que veux-tu faire au monde avec cela ? » demanda madame Cross, en regardant sa fille avec surprise. »

« Le mettre dans la chambre de Tom. Peut-être que si nous la garnissons d'un fourneau et d'objets qui la rendent confortable, il y restera davantage. »

« Oui, tu peux essayer si tu le désires, mais je crains que tu n'aies tes peines pour toute récompense. »

Le jour suivant Marguerite se mit à l'œuvre. Elle ne fut pas découragée par les moqueries de Clara, ni par l'air mécontent de sa mère qui disait ne pas comprendre la nécessité de mettre la maison sens dessus dessous dans ce moment-là. Elle enleva les chiffons de vieux papier qui ornaient la fenêtre sous le nom de rideaux, et les remplaça par de la jolie mousseline, raccommoda proprement le tapis, transporta le vieux poêle et le polit jusqu'à ce qu'il ressemblât de nouveau, débarrassa la table de ses débris de cigares, cols-papier, journaux et broches à coudre ; apporta une caisse, rassembla les bottes vieilles et nerveuses et les mit dedans, trouva ensuite une place pour pendre les vieux habits qui étaient éparpillés dans les chaises et les caisses, et pour finir son œuvre, elle apporta une vieille berceuse qui avait perdu un bras et une ronde, elle la couvrit d'une vieille basque en laine, garnit le dos et la plaça à côté du poêle dans lequel elle avait fait du feu, et jeta un coup d'œil sur son ouvrage. « Je pense que Tom aimera cela, » se dit-elle. « Oui, j'espère qu'il sera content. »

« Viens en haut, Tom, » dit-elle, après dîner, « j'ai quelque chose à te montrer. » « Apporte-le ici, je suis pressé, » répondit le disgracieux Tom. Marguerite se prit à rire. « Je ne puis l'apporter ici. Il faut que tu viennes où cela est, » dit-elle, en s'emparant du bras de Tom qu'elle conduisit dans sa chambre. »

Le feu allumé dans le poêle jetait une douce lueur dans le passage étroit qui conduisait à la chambre. Tom regardait étonné, lorsque Marguerite, se plaçant devant la porte, lui dit avec une gravité comique : « Qu'il nous soit permis d'introduire ici le sieur Thomas Cross, propriétaire. Nous espérons qu'ils se conviendront l'un à l'autre. »

« C'est joli, qui a fait ce travail ? » demanda Thomas embarrassé, et regardant autour de lui comme s'il eût rêvé. »

« En es-tu content ? »

« Assez. »

« Assez pour y passer les soirées ? »

« Oui, si tu consens à m'y faire du feu, » dit Tom, jetant lentement les yeux sur la chambre nettoyée.

« Je le ferai ! » exclama Marguerite, battant des mains joyeusement. « Et je le tiendrai compaign aussi, si tu me le permets. »

Cela convint à tous deux et le frère et la sœur passèrent une heureuse soirée. Ils lurent ensemble leurs livres favoris et discutèrent de leurs mérites. La confiance s'établit entre eux et ils conquirent bientôt toutes les douces influences qui naissent des entretiens de cœurs chauds et aimants. Ces moments d'entretiens paisibles n'eurent pas lieu dans la chambre de Tom seulement. Il rechercha souvent le cercle de la famille, et par sa bonne nature, rompit les barrières de réserves et d'égoïsme qui les avaient tous enveloppés. C'est ainsi que par l'accomplissement de la résolution de Marguerite, on vit croître et prospérer dans chaque cœur une affection qui unit cette famille dans la sympathie et l'amour mutuel. — *Signs of the Times.*

## LEÇONS BIBLIQUES.

29<sup>e</sup> Leçon. Exode 1.

SERVITUDE D'EGYPTE.

**Explications.** Versets 1—5. Le mot exode signifie sortie, parce que le récit de la sortie de la famille d'Israël en remplit les quinze premiers chapitres. Le reste du livre raconte la marche d'Israël vers le Sinaï où le Dieu qui l'avait sauvé de la servitude, traita alliance avec lui. Moïse trouva convenable de commencer ce livre par l'énumération de ceux qui étaient entrés en Egypte, afin de montrer que, quoique peu nombreux, sous la bénédiction spéciale de Dieu, ils s'étaient multipliés excessivement. Ce livre embrasse un espace de 145 ans qui s'écoulèrent entre la mort de Joseph et l'érection du tabernacle dans le désert.

Versets 6, 7. Après la mort de Joseph et de toute la génération qui l'avait connu, Israël se multiplia comme un arbre planté auprès des eaux tranquilles. Au milieu de ce grenier inépuisable, où abondaient les poissons, les palmiers, les figuiers, les animaux de toutes sortes, le peuple de Dieu était particulièrement bien placé pour se développer. De plus, la grossière idolâtrie des Egyptiens devait écartier le danger pour les Hébreux, de se confondre avec la nation dont ils devaient être les esclaves, après en avoir été les hôtes.

La famille de Jacob fut 215 ans en Egypte ; elle comptait 70 personnes quand elle y descendit et après dix générations, elle comptait 600,000 hommes en état de porter les armes, ce qui suppose un peuple de plus de deux millions de personnes. Non seulement la terre de Goscen, mais tout le pays posséda bientôt des membres de la famille de Jacob.

Verset 8. Cet autre roi appartenait sans doute à une autre dynastie. Il est difficile de dire quel roi c'était ; peut-être Ramésès ou son fils Aménophis qui vivaient 1604 avant J.-C. Il n'avait pas connu Joseph, de sorte qu'il ne vut plus entendre parler des services rendus au pays par cet Hébreu.

Versets 9, 10. Il assembla son conseil pour considérer le cas, et après avoir fermé l'oreille à la reconnaissance, il l'ouvra à la crainte. Plein du souvenir des rois pasteurs qui accablèrent le pays, il soupçonna ces étrangers d'avoir des vues hostiles et dominatrices. N'entend-on pas dire parmi eux qu'ils ont reçu de leur Dieu certaines promesses au sujet d'une terre étrangère qu'ils posséderont. Pour éviter qu'ils se joignent à un peuple ennemi, il faut prendre des mesures et se montrer habiles !

Verset 11. C'est en les écrasant de corvées et de travaux exorbitants, que le roi veut abattre et leurs forces physiques et leur énergie morale, afin de leur faire perdre jusqu'au sentiment et au désir de la liberté. Il leur fit bâtir Pythom, sur le canal qui devait unir le Nil au golfe arabique, et Rahamsès, au centre de la terre de Goscen.

Quelques historiens, Joseph entre autres, pensent qu'il les fit travailler à la construction des pyramides. Le nom de Pharaon était donné à tous les rois au moment où ils montaient sur le trône, et signifiait dans la langue du pays *crocodile*. C'était à leur yeux un titre honorifique, parce que le crocodile était un animal sacré. On en retrouve un grand nombre qui ont été embaumés et placés dans de riches sépultures.

Verset 12. Mais quel est ce peuple dont les humiliations et les souffrances semblent, sous l'impulsion d'une puissance surnaturelle, augmenter la prospérité ? On a beau le charger de construire des briques,

d'arroser les jardins du roi et des gouverneurs sous le soleil brûlant d'Afrique, il se multipliait et croissait. Les Egyptiens pleins d'effroi, le haïssent et sont remplis d'envie.

**Réflexions.** Le peuple de Dieu eut dès l'origine à lutter contre un ennemi terrible, l'Egypte. L'homme aussi, dès l'entrée de sa vie rencontre l'ennemi de son âme qui s'efforce de le plonger dans le vice. Le mensonge, l'intempérance, l'impureté, l'amour du monde et des richesses sont ligés contre son âme pour lui faire oublier sa noble origine et sa haute destination. Mais pour le chrétien, comme pour Israël, la tentation ne fait que fortifier. Elle est surmontée par la force d'en haut et l'assurance du salut s'accroît avec l'épreuve. L'Eglise n'a jamais été si vivante et si forte que sous les coups de la persécution.

Attachons-nous à Christ, car c'est à cette condition que nous pourrions compter sur la protection du Dieu tout puissant. Soyons de la famille de Christ, comme Israël était de la famille d'Abraham, et tous les assauts de l'ennemi ne nous pourrions séparer de l'amour de notre père céleste. Lisez Ps. 50 : 15 ; Jean 8 : 34 ; Ps. 105 : 24.

30<sup>e</sup> Leçon. Exode 2.

NAISSANCE DE MOÏSE.

**Explications.** Versets 1, 2. Le père de l'enfant avait nom Amram et la mère, Jokébed. Ce n'était point leur premier enfant, car avant lui était né Aaron, qui pouvait avoir trois ans, et auparavant encore une sœur que nous verrons plus tard prophétiser au bord de la mer Rouge. Ex. 15 : 20. Elle devait bien avoir dix ans. Le petit enfant était beau (Act. 7 : 20), la mère croit y voir un signe particulier de la bienveillance divine.

Pourquoi le cacha-t-elle ? — C'est que le roi d'Egypte, exaspéré par la prospérité des Israélites, a ordonné le massacre de tout enfant mâle qui naitrait parmi les Hébreux. On peut supposer que cet ordre cruel fut proclamé après la naissance de Moïse, car Israël, au sortir d'Egypte comptait six cent mille hommes en état de porter les armes.

Ici encore, le méchant fait une œuvre qui le trompe. Cet ordre féroce servit à préparer le libérateur du peuple opprimé.

Versets 3, 4. La mère de l'enfant n'a pas craint de s'exposer à la colère du roi en cachant son enfant, mais voici le moment où il lui est impossible de le soustraire à ses persécuteurs. Par un acte de foi bien remarquable, elle remet à la Providence le soin de le sauver. Elle construit un coffre avec ces joncs si abondants dans les marécages du Nil, maintenant presque entièrement disparus. On en faisait des voiles, des sandales, des nattes, des matelas, des toitures, du papier (papyrus) etc. Ce coffre était tout à la fois, léger et imperméable.

Versets 5, 6. Le coffre placé à l'endroit où la fille de Pharaon avait coutume de se baigner, ne devait pas tarder à attirer l'attention de quelqu'un. La fille du roi est émue à la vue du faible enfant, déjà exposé à tant de dangers. Elle comprend aussitôt que c'est à cause du cruel édit de son père qu'il a été abandonné. Il n'est pas déraisonnable de supposer même que, par suite de cette circonstance, elle se servit de toute son influence auprès de son père, pour en obtenir l'abolition.

Verset 7. La jeune Marie se montre déjà intelligente et dévouée. Mais si toutes ces choses n'avaient pas été sous la direction et la protection de Dieu, il est douteux qu'elles aient pu avoir une aussi heureuse issue.

Versets 8, 9. Ainsi, sans le savoir, la fille du roi laissa l'enfant à sa mère peut-être jusqu'à l'âge de trois ans, et elle put dès lors, sans doute, continuer à le visiter, et à lui faire connaître sa foi et son espérance dans les anciennes promesses de Dieu.

Verset 10. Moïse fut instruit dans toutes les sciences des Egyptiens qui étaient à cette époque le peuple le plus instruit du monde. Ainsi se prépare, par le moyen de sa propre fille, le châtiment de celui qui faisait mourir les enfants des Hébreux : « Oh ! profondeur de la richesse et de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Le nom donné à l'enfant était un nom égyptien qui signifiait « tiré dehors. » Dieu l'a tiré du Nil, afin qu'il tirât son peuple de la servitude.

**Réflexions.** Moïse était un bel enfant, et Dieu se sert de cette beauté pour faire son œuvre. Le diable aussi se sert souvent de la beauté pour faire la sienne.

Ce qui est bon est toujours beau, mais ici-bas ce qui est beau n'est pas toujours bon. Aimez la vérité et la suivez : vous serez beau dès maintenant aux yeux de Dieu, et un jour cette beauté du dedans se montrera aussi au dehors.

Nous voyons dans Pharaon le méchant confondu. Il nourrit, malgré lui, et dans son propre palais, le futur libérateur des Hébreux. Les méchants mêmes servent Dieu d'une manière ou d'une autre. Combien n'est-il pas plus glorieux de servir Dieu avec amour, librement, de bon cœur, que de servir ses desseins malgré nous, à notre honte et à notre perte ! Ajoutons en terminant que ce récit nous montre que Dieu protège les enfants, qu'il a égard à la foi des parents et que tout danger est écarté, fût-ce le courant du Nil ou les crocodiles, de l'enfant remis avec foi aux soins de la Providence.

Lisez : Ps. 50 : 15 ; 2 Cor. 12 : 9 ; Luc 2 : 40 ; Ps. 113 : 7, 8. L. A.

## QUESTIONS BIBLIQUES POUR ECOLES ET FAMILLES.

LEÇON XI.

Isaac et Rebecca.

- 1° Qui Abraham prit-il pour femme après la mort de Sara ? Gen. 25 : 1.
- 2° Combien de fils eut-il d'elle ? Vers. 2.
- 3° Que fit Abraham avant sa mort pour assurer la paix de sa famille ? Vers. 6.
- 4° Que donna-t-il à Isaac ? Vers. 5.
- 5° Quel autre acte important Abraham avait-il accompli, afin de procurer le bonheur de son fils Isaac ? Gen. 24 : 1—9.
- 6° Que craignait ce vieux et prudent serviteur ? Vers 5.
- 7° Quelle confiance Abraham avait-il de ce que ferait le roi des cieux ? Vers. 7.
- 8° Le serviteur d'Abraham se confia-t-il en son propre jugement dans cette affaire ? Vers. 10—14.
- 9° A qui demanda-t-il conseil ?
- 10° De quelle manière demanda-t-il que Dieu lui désignât la future compagne d'Isaac ? Vers. 13, 14.
- 11° Fut-il déçu par le Dieu de son maître ? Vers. 15—21.
- 12° Pourquoi les parents de Rebecca furent-ils si vite prêts à consentir au départ de la jeune fille ? Vers. 50, 51.
- 13° Quelle importante leçon peut-on tirer de ce chapitre ? (Qu'une chose de cette nature, pouvant entraîner à de si grandes conséquences pour le bonheur et le salut de ceux que cela concerne, ne doit pas être laissée à la passion et au caprice des jeunes gens ; mais doit être dirigée par les conseils et l'expérience des serviteurs de Dieu, dont les jugements sont sanctifiés par le Saint-Esprit.)
- 14° Quel âge avait Isaac quand il se maria ? Gen. 25 : 20.
- 15° Depuis quand était-il marié quand naquirent Esau et Jacob ? Vers. 20—26.
- 16° Abraham vécut-il assez pour voir ces deux petits-enfants ? Gen. 21 : 5 ; 25 : 26 ; 25 : 7.
- 17° Quel avantage Jacob prit-il sur son frère Esau au sujet de son droit d'aînesse ? Gen. 25 : 29—34.
- 18° Que procurait le droit d'aînesse au premier-né ? (L'héritage des possessions du père ainsi que la place la plus élevée et la plus honorable dans la famille après les parents.) Dent. 21 : 17.
- 19° A quoi Esau estimait-il ce droit d'aînesse ? Gen. 25 : 34.
- 20° Désira-t-il plus tard l'héritage que ce droit d'aînesse lui eût assurée ? Héb. 12 : 17.
- 21° Le reçut-il ?
- 22° Fut-il peiné plus tard des conséquences de sa mauvaise action ? Héb. 12 : 17 ; Gen. 27 : 34.
- 23° Eut-il jamais la repentance que Dieu peut accepter ?
- 24° Pourquoi pas ? (Il ne s'affligea probablement jamais à cause de ses péchés, mais seulement à cause de son héritage perdu.)
- 25° Y a-t-il quelque danger que l'un de nous, par la satisfaction momentanée de son appétit, de sa passion ou de son orgueil, puisse manquer la grâce de Dieu et perdre le droit à l'héritage céleste ? Héb. 12 : 15—17.
- 26° Quelle promesse Dieu fit-il à Isaac quand il était à Guézar ? Gen. 26 : 2—4.
- 27° Quel serment lui promit-il d'accomplir ?
- 28° Quel serment Dieu avait-il fait à Abraham ? Gen. 22 : 16—18.
- 29° Pourquoi l'Eternel fit-il ce serment à Abraham ? Gen. 22 : 18 ; 26 : 5.
- 30° De quelle manière Jacob obtint-il la bénédiction qu'Isaac avait l'intention de donner à Esau ? Gen. 27 : 1—29.
- 31° Qui le poussa à faire cette action trompeuse et méchante ?



## LES SIGNES DES TEMPS

BALE (SUISSE), AOUT 1877.

## CORRECTIONS.

NUMÉRO 5, page 39, Colonne 2, ligne 42, lisez *αἱ πόλεις* au lieu de *αἱ ὄρη*.  
 Numéro 9, page 65, Colonne 1, ligne 4 des Deux Lèvres, lisez «*Celui qui se félicite*» au lieu de «*Moïse, qui se félicite*» et même numéro même colonne, ligne 5 des Notes justificatives, lisez *αὐτῶν* au lieu *βαρῶν*.

## VOYAGE EN ITALIE.

Ma visite en Italie a été des plus intéressantes pour moi, et j'espère qu'elle a été de quelque profit pour la cause de Christ. Quoique j'aie employé mon temps diligemment, j'ai trouvé tant de choses à faire que j'ai dû demeurer plus longtemps absent que je n'en avais l'intention. Cela a retardé la publication de ce numéro, mais j'espère qu'on nous pardonnera ce retard en vue de l'intérêt général de l'œuvre de Dieu.

En me rendant à Naples, j'ai visité frère Bourdeau à Valence. Il a dû travailler dans des circonstances bien désavantageuses, mais malgré cela, des progrès ont été accomplis. Il y a dans Valence et ses environs une vingtaine de personnes qui croient à la prochaine venue de Christ et qui observent les commandements de Dieu. J'ai eu une entrevue précieuse avec ces chers amis en notre Seigneur. J'apprécie hautement les efforts que frère Bourdeau a faits pour avancer la cause de la vérité dans le midi de la France.

Je fus obligé de passer une nuit à Pise. Ici j'ai visité le Baptistère, édifice splendide bâti au douzième siècle. Cet édifice a la forme générale d'une cloche immense. Il est construit en marbre; on y entre par un portail richement orné et l'on aperçoit dans l'édifice une chaire et l'objet qui a donné son nom à tout l'édifice. C'est un bassin ou cuve de marbre carrée, d'environ douze pieds de côté; les côtés ont une épaisseur de 40 centimètres, et la hauteur est telle qu'il peut contenir une masse d'eau d'un mètre de profondeur. C'est là que, suivant l'usage des premiers siècles du christianisme, les néophytes recevaient le baptême par immersion. Ce baptistère est demeuré, mais n'est plus rempli d'eau.

Avant la réformation, l'église catholique changea la pratique du baptême par immersion en celle du baptême par aspersion. Ils ne détruiraient pourtant pas toutes les cuves où se pratiquaient ces baptêmes. En ceci, ils montrent le respect qu'ils avaient pour l'édifice érigé en vue du baptême, tout en osant changer l'ordonnance du baptême lui-même.

Sur le bord du baptistère de Pise on a creusé un petit bassin pouvant contenir quelques litres d'eau, et c'est de ce vase que le prêtre prend maintenant l'eau pour pratiquer le baptême par aspersion. Le guide qui me faisait voir l'édifice me dit: «*Vous voyez que c'était l'ancienne coutume de baptiser par immersion.*» Certainement que ce baptistère porte un témoignage qui peut être compris de chacun. Voilà une ancienne place pour l'immersion, encore en parfaite conservation, mais contenant maintenant une légère cavité sur son bord pour l'eau du baptême par aspersion. Quand cet édifice fut érigé il y a sept cents ans, l'église catholique pratiquait le baptême par immersion. Si elle avait différé de faire le changement jusqu'après la réformation protestante du seizième siècle, toutes les églises protestantes seraient baptistes.

Dans la ville de Naples j'ai eu le plaisir d'entrer en relation avec le docteur Ribton et sa famille et avec d'autres personnes qui ont commencé à garder le Sabbat du Seigneur. J'ai aussi rencontré un nombre considérable de personnes qui croient à la vérité concernant le prochain retour de Christ et concernant l'observation de tous les commandements de Dieu. J'espère que ces chers amis obéiront à Dieu sans réserve.

Frère Ribton éprouve un intérêt pro-

fond pour ces grandes vérités de la parole de Dieu. La Providence nous a donné de pouvoir obtenir une salle pour des conférences publiques, et là, frère Ribton cherchera à réunir autant de personnes que possible du peuple de Naples. Puisse la bénédiction spéciale de Dieu accompagner ses efforts. Nous avons eu la célébration du baptême dans le port de Pozzoles où St Paul débarqua lors de son voyage à Rome. Quatre personnes furent ensevelies dans les eaux du baptême en commémoration de l'ensevelissement et de la résurrection de Christ, et dans la foi en la résurrection des justes au dernier jour.

Un de nos amis qui a vécu en Russie pendant six ans, dit qu'il y a dans cette contrée une dénomination de chrétiens qui observent le septième jour comme Sabbat. J'avais appris ce fait intéressant par d'autres sources il y a quelques années. Nous espérons bientôt entrer en relation avec eux.

En revenant de Naples j'ai visité quelques amis adventistes dans le voisinage de Torre Pellicce dans le pays des anciens Vaudois. J'employai trois jours pour les visiter et m'entretenir avec eux des vérités de la Bible. J'ai été fort réjoui par cette visite, et j'espère que le temps n'est pas loin où le témoignage de la Bible, concernant les commandements de Dieu et le prochain avènement de Christ, sera prêchée dans cette belle vallée. En quittant l'Italie, j'ai de nouveau visité Valence. Nous eûmes un baptême très-édifiant.

En vue des difficultés que rencontre l'œuvre de la prédication en public, nous avons décidé, frère Bourdeau et moi, que pour le temps présent, il serait plus sage de changer son champ d'activité et de prêcher dans le sud de la Suisse. Dieu veuille diriger cet important changement.

J. N. A.

## LE SABBAT.

RÉPONSE À DES OBJECTIONS.

Second Article.

DANS notre dernier numéro, nous avons donné une partie d'un article contenant des objections contre le Sabbat, qu'un de nos amis nous a prié d'examiner pour y répondre. Dans ce numéro, nous en donnons une autre partie comme suit:

«*Outre ces passages nous voyons que lorsque Dieu donna quelque nouveau principe ou forme de relation avec lui-même, le Sabbat est ajouté. Ainsi comme principe de grâce à Israël dans Ex. 16: 23; et comme loi dans Ex. 20: 10. Ces remarques nous montrent ce qu'était l'importance radicale et essentielle du Sabbat, comme la pensée de Dieu et le signe de la relation entre son peuple et lui-même, quoique n'étant qu'un signe, une solennité et non point un commandement moral.*»

Mais s'il est de la dernière importance, il est également de la plus haute importance de se rappeler que l'ancienne alliance entre Dieu et le peuple *n'a été entièrement mise de côté pour nous, et que le signe de cette alliance ne doit pas nous concerner*, quoique le repos de Dieu nous est aussi précieux qu'aux Juifs, mais notre repos n'est point dans cette création, un repos dont le septième jour était le signe; bien mieux, ce qui est encore d'une plus grande importance, c'est que Jésus est Seigneur du Sabbat, une remarque de toute importance, quant à sa personne, et de nulle importance s'il n'avait rien fait à l'égard du Sabbat, et c'est un fait qu'il n'en a point fait mention dans le sermon sur la montagne où il a donné de si précieux sommaires, *des principes fondamentaux concernant son royaume*, avec l'addition du nom du Père, et le fait d'un Messie souffrant et la révélation de son royaume, et qu'il contrariait continuellement les idées des Juifs à cet égard; circonstance que les évangélistes (c'est-à-dire le St-Esprit) ont eu soin de rapporter.

Réponse. Si Dieu a donné le Sabbat à Israël dans la grâce aussi bien que dans la loi comme l'écrivain des lignes ci-dessus l'avance, alors l'observation du Sabbat n'est pas une chose incompatible à la grâce, comme quelques-uns le supposent maintenant. Dans le fait, la loi de Dieu et la grâce ne sont pas en conflit l'une avec l'autre. Les pécheurs ne peuvent être sauvés par la loi de Dieu, car la loi condamne le péché et ne peut le pardonner. Le pécheur peut être sauvé par la grâce de Dieu, mais c'est par un moyen d'action aussi honorable à la loi de Dieu que miséricordieux pour l'homme. La loi de Dieu demandait la mort de l'homme pécheur parce qu'il avait transgressé. La réclamation était juste, et

ainsi la grâce de Dieu qui apporte le salut aux hommes, honore la loi de Dieu par la mort d'un substitut dont la vie valait celle de tous ceux qui ont violé la loi de Dieu. Ainsi Dieu est juste en soutenant sa loi, en même temps que sa grâce étend sa miséricorde sur les pécheurs. Le pécheur ainsi pardonné n'a pas la liberté de violer la loi de Dieu.

L'écrivain des objections ci-dessus semble étrangement méconnaître le Sabbat comme un signe. Il pense que si c'est un signe, il est seulement cérémoniel et non pas un précepte moral. Mais s'il veut lire Luc 2: 34, 35 il verra que Christ, le Seigneur du Sabbat, était un signe et s'il veut comparer Esaïe 8: 18 avec Heb 2: 11-13 il verra que Christ et l'Eglise du Nouveau Testament sont des signes. Cela n'amoindrit pas la dignité du Seigneur du Sabbat d'être un signe: pour quoi cela nous ferait-il moins estimer le Sabbat s'il rempli ici un office semblable à celui qui est rempli par son Seigneur? Il n'est jamais dit que le Sabbat fut un signe de l'ancienne alliance. Les Juifs le pratiquaient certainement un mois avant que l'ancienne alliance fût faite. Comparez Ex. 16 avec Ex. 19. Et Dieu fit le Sabbat pour l'humanité environ 2500 ans avant de conclure l'ancienne alliance. Gen. 2: 3; Ex. 20: 11; Marc 2: 27. Ainsi le Sabbat n'est pas une chose particulière à l'ancienne alliance ni particulière aux Juifs. Mais lorsque toutes les autres nations se furent données à l'idolâtrie, alors le Sabbat, quoique ayant été donné pour tous les hommes, devint un signe entre Dieu et la seule nation qui l'adorait; car le Sabbat montrait que leur Dieu était le Créateur des cieux et de la terre. Ceci est réellement la raison pour laquelle le Sabbat était un signe, comme on peut le voir par l'étude d'Exode 31: 17.

L'auteur des objections dit que le Sabbat était seulement un signe et par conséquent ne faisait point partie de la loi morale. Il aurait aussi bien pu dire que Christ était seulement un signe et par conséquent indigne de mourir comme sacrifice offert à la loi morale. Mais Dieu fit le Sabbat comme le mémorial de la création des cieux et de la terre. Gen. 2: 3; Ex. 20: 11. Comme tel il appartient à toute l'humanité, et est digne d'avoir place dans la loi morale. Ex. 20: 2-17. Il fut placé avec les neuf autres commandements dans l'arche, sur le propitiatoire, montrant que c'était la loi à laquelle l'expiation était faite. Ex. 24: 12: 31: 18; 40: 20, 21; Lévi. 16: 2. Et le sanctuaire céleste sur le modèle duquel Moïse fit le terrestre. (voyez Heb: 8: 5; 9: 23, 24) a aussi l'arche de Dieu contenant sa sainte loi. Apoc. 11: 19.

Dans son sermon sur la montagne, Christ ne cita pas le 4<sup>ème</sup> commandement; mais il ne cita aucun des quatre commandements, concernant nos devoirs envers Dieu. Il affirma plutôt, de la manière la plus solennelle, la perpétuité de tous les commandements, et il nous enseigne que nous devons leur rendre à tous une vraie obéissance. Matth. 5: 17-19. Mais celui qui fait des objections semble supposer que le fait que notre Seigneur est le Seigneur du Sabbat, est en même temps une preuve évidente que son observation n'est plus une obligation pour nous. S'il était Seigneur du Sabbat, alors on en conclut que ce jour n'est d'aucune conséquence pour les chrétiens. Mais le Seigneur parle d'un tel office comme étant un grand honneur pour lui. «*Le Fils de l'homme est Seigneur même du Sabbat.*» Marc 2: 28. Etre le Seigneur implique l'idée qu'il en était le protecteur et non point le destructeur. Christ fit quelque chose pour le Sabbat. Dieu fit de ce jour une institution miséricordieuse pour l'homme. Mais les Juifs, à l'instigation de Satan, le chargèrent de traditions rigoureuses, jusqu'à ce qu'il devint un service pénible. Notre Seigneur sépara ces traditions juives de la sainte institution de Dieu, et, en faisant cela, il montrait son intérêt pour le saint Sabbat, comme en étant le Seigneur. Si son dessein avait été d'abolir le Sabbat à sa mort, il n'aurait pas pris la peine durant tout son ministère de montrer le but de cette institution sacrée et de rectifier les faux enseignements des docteurs juifs.

J. N. A.

## INCONSEQUENCES DE L'OPPOSITION.

TANDIS que la vérité est conséquente avec elle-même, l'erreur est contradictoire, et une erreur conduit à une autre erreur. Ce fait doit aider à déterminer qui a la vérité sur la question du Sabbat. Parmi ceux qui nous sont opposés vous en rencontrerez qui adopteront toutes les propositions suivantes dans une seule entrevue sur le Sabbat:

1. La loi des dix commandements est inamuable.
2. Le quatrième commandement fut aboli.
3. Toute la loi fut abolie.
4. Le Sabbat a été changé du septième au premier jour par autorité divine.
5. Tous les jours sont égaux.
6. Nous gardons le premier jour parce que c'est en ce jour que Christ est ressuscité des morts.
7. Il est probable que le septième jour a été perdu. (Nos antagonistes savent quand vient le premier jour, mais il est impossible pour eux de dire quand vient le septième.)
8. Nous obéissons au quatrième commandement en gardant le premier jour.
9. Il n'y a pas de loi divine qui commande d'observer le premier jour.
10. Nous pouvons garder un septième jour quelconque après six jours de travail.
11. Si tous gardaient le septième jour, nous le garderions aussi.
12. Ceux qui gardent le septième jour sont déchus de la grâce.
13. Que personne ne nous juge à l'égard de l'observance des jours.

L'inconséquence a plus inexprimable et la plus criminelle de l'opposition se voit dans les efforts que l'on fait, contrairement aux principes de toutes les dénominations protestantes, pour prouver que les dix commandements sont abolis, afin de se justifier dans la violation du quatrième commandement. Et, généralement parlant, si les objections que nos antagonistes présentent contre la loi du Sabbat, prouvent l'abolition du Sabbat, elles prouvent également l'abolition de tous les commandements. Par exemple: Si parce que nous ne sommes pas sous la loi, et que nous ne pouvons pas être justifiés par la loi, nous devons conclure que nous avons pleine liberté de transgresser le Sabbat, ne devons-nous pas aussi conclure que nous avons pleine liberté de transgresser tous les autres préceptes de la loi? Mais ceux qui sont coupables de cette inconséquence finissent presque toujours en admettant que neuf des commandements sont obligatoires. La nature de leur conduite est bien illustrée par un individu qui, ayant mal à un de ses doigts et craignant de perdre la vie par la gangrène qui travaille dans ce doigt, va vers le chirurgien, et lui dit: «*Retranchez tous les doigts de mes mains d'un seul coup, afin que je me débarrasse de mon mauvais doigt.*» Ensuite il entend de coller tous les doigts où ils étaient, excepté le mauvais doigt!

La différence entre ceux qui sont sous la loi et ceux qui sont sous la grâce, se voit dans le cas suivant: Un homme est cité en justice pour avoir volé un cheval. Il est condamné à payer une amende de fr. 300, ou à aller en prison. Etant incapable de payer l'amende, il va en prison, où il est sous la loi du pays. Le gouverneur paie l'amende à condition que le voleur se réforme, et le voleur sort de prison. Il est maintenant sous la grâce du gouverneur. Mais prendra-t-il pour cela la liberté de voler autant de chevaux qu'il voudra? Qu'il l'essaie, et il se trouvera encore sous la loi. Il en est ainsi de ceux qui pensent que parce que les chrétiens ne sont pas sous la loi, il leur est permis de violer le Sabbat.

D. T. B.

LA Bible enseigne quatre règles qui renferment les quatre éléments du succès pour l'éducation religieuse des enfants: la prière, l'instruction, l'exemple et la correction. Il ne suffit pas de prier pour ou avec vos enfants si vous ne les instruisez pas, et l'instruction sera vaine si votre exemple contredit votre enseignement; enfin, c'est vainement que vous prierez, que vous instruirez, que vous donnerez l'exemple, si, comme Héli, lorsque vos enfants font mal, vous ne les réprimez pas.